

Grandir à Bruxelles

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANT N°24-25 HIVER 2010-2011



La diversité en actes

EDITION

Observatoire de l'enfant
Commission communautaire française
42 Rue des Palais
B-1030 Bruxelles
Tél : +32(2)800 84 86
Fax : +32(2)800 80 01

COURRIEL

observatoire@grandirabruelles.be

SITE

www.grandirabruelles.be
www.childrenineurope.org

COORDINATION

Stéphane Aujean

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Perrine Humblet
Anne-Françoise Dusart
Joëlle Mottint

PRODUCTION

POPLAR

DIRECTION ARTISTIQUE

Anne-Catherine Gerbaud

EDITEUR RESPONSABLE

Patrick Debouverie
42 Rue des Palais
1030 Bruxelles

PHOTO DE COUVERTURE

Miguel Moran

PHOTO DOS COUVERTURE

BADJE asbl

CRÉDITS PHOTOS

La photo de couverture a été prise à la
Halte-Accueil Les Papouillons (Laeken)

Les photos qui illustrent le chapitre
Diversité des Enfants nous ont été fournies
par l'asbl Badje.
Ces photos ont été prises dans le cadre de
son projet Bruxelles-Intégration dont l'objectif
est d'augmenter le nombre et la qualité des
intégrations d'enfants en situation de
handicap au sein des activités extra-scolaires
non spécialisées en Région bruxelloise.

Les photos qui illustrent le reste de ce numéro
ont été réalisées par Massimo Bortolini aux
endroits suivants:

- La Crèche de l'Institut de l'Annonciation
(Schaerbeek)
- La crèche Les Petits Soleils (Schaerbeek)

Nos plus vifs remerciements à ces structures
qui se livrent ainsi à notre regard.

GRANDIR À BRUXELLES

est disponible en PDF sur le site
www.grandirabruelles.be

GRANDIR À BRUXELLES

est une publication de la
Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale
www.cocof.irisnet.be

Grandir à Bruxelles

Diversités d'aujourd'hui et pratiques innovantes dans les lieux d'éducation et d'accueil de l'enfant

Les actes de la journée d'étude 22 mars 2010 - Anderlecht

Point d'orgue et aboutissement de la recherche-action DiversCités, dont nous vous
avons déjà longuement parlé dans les pages de nos précédents numéros, cette
journée d'étude a rassemblé plus de 150 professionnels issus d'horizons de travail
divers, mais tous amenés à réfléchir et à agir, dans leur pratique, autour de la
question de la diversité en matière d'éducation et d'accueil de l'enfant.

Guidée tout au long de sa conception par un processus préparatoire participatif,
cette journée était ouverte par Emir Kir, Ministre en charge de la culture à la Cocof,
ayant la tutelle de l'Observatoire de l'Enfant ; après avoir rappelé les spécificités de
la situation bruxelloise et les défis qui s'y posent face à la grande précarité sociale,
Emir Kir a tenu à saluer le rôle social que jouent les milieux d'éducation et d'accueil
de l'enfant, et en particulier ceux d'entre eux qui favorisent le dialogue et l'ouverture
aux familles. Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant, a ensuite
introduit le thème de la journée en rappelant trois problématiques qui constituent
aujourd'hui en Belgique des enjeux et des défis pour les politiques et les pratiques
des professionnels en matière d'enfance: les situations de précarité qui touchent de
plus en plus les enfants et les jeunes, l'inégalité entre familles dans l'accès à des
services d'éducation et d'accueil de qualité, ou encore la nécessité de la prévention,
qui commence dès l'enfance, et du soutien à la parentalité.

Après les interventions des trois groupes de travail et des trois experts ayant
accompagné ceux-ci, Patrick Hullebroeck, directeur de la Ligue de l'enseignement et
de l'éducation permanente, a conclu cette journée en pointant trois dimensions
essentielles : l'exigence de l'engagement, et donc la capacité de remise en
question, dans toute démarche d'éducation ; l'importance de changer son regard,
c'est-à-dire de donner une place à autrui ; et enfin, la nécessité de relier les
pratiques professionnelles aux enjeux politiques.

Les pages qui suivent vous présentent les actes de cette journée, qui fut riche en
échanges formels et informels, et porteuse de pistes d'action futures pour chacun,
experts, chercheurs ou professionnels de terrain.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

*Anne-Françoise Dusart et Joëlle Mottint, chercheuses et formatrices au Centre d'expertise et de
ressources pour l'enfance jusqu'en mars 2010*

*Anne-Françoise Dusart et Joëlle Mottint poursuivent aujourd'hui leurs activités professionnelles liées à l'accueil
de la diversité (recherche - formation - accompagnement de projets) dans le cadre du Réseau des Initiatives
Enfants-Parents-Professionnels (RIEPP). Pour les contacter: af.dusart@riepp.be et j.mottint@riepp.be*

Table des matières

Pourquoi une journée d'étude sur l'accueil et la diversité	p3
Diversité des familles	p7
Diversité des enfants	p15
Diversité des besoins	p28
Conclusions	p38



Photo : Massimo Bortolotti

Pourquoi une journée d'étude sur l'accueil et la diversité

par Emir Kir,
Ministre en charge de la Culture à la COCOF,
ayant la tutelle de l'Observatoire de l'Enfant



Photo : Massimo Bortolotti

Je voudrais d'abord remercier le Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE) et l'Observatoire de l'Enfant pour l'organisation de cette journée d'étude sur le thème « Diversités d'aujourd'hui et pratiques innovantes dans les lieux d'éducation et d'accueil de l'enfant » ; cette journée d'étude est en effet organisée par le CERE dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'Enfant.

Je voudrais également vous féliciter pour le choix pertinent du thème de la journée. Ce thème, diversité des populations, mais aussi diversité des approches et des projets, c'est finalement un des objectifs politiques que nous poursuivons à Bruxelles et qui est mis à l'honneur.

Enfin, remercier l'ensemble des acteurs (accueillants, puéricultrices, instituteurs, éducateurs, directeurs d'école, psychologues, conseillers pédagogiques, ONE, inspecteurs de l'enseignement...) pour leur participation, pendant deux années, aux travaux de préparation et de réflexion menés sur la question de la diversité.

Cette journée sera, à mon sens, importante voire cruciale. Dans les actions futures à mener en Région bruxelloise, avec le soutien de la COCOF, je tiendrai compte des pistes qui seront aujourd'hui précisées dans le cadre de la présentation des résultats de la recherche-action Diversités.

L'optimisation de l'accueil de l'enfant de 0 à 12 ans dans une optique d'intégration des projets et des politiques est un objectif extrêmement important.

Ce qu'il faudra évidemment mettre en regard de cet objectif, c'est la situation spécifique de Bruxelles. Bruxelles est une ville où une personne sur deux est d'origine étrangère et vous n'êtes pas sans ignorer le défi démographique que nous avons à y relever.

Photo : Massimo Bortolini



D'ici une dizaine d'années, il y aura 170.000 habitants supplémentaires dont essentiellement des gens issus de l'immigration. Cette donnée me semble extrêmement importante dans les réponses diverses que nous devons apporter en terme d'accueil de l'enfance.

La croissance démographique à Bruxelles est dès lors une question essentielle. A Bruxelles, elle s'accompagne à la fois d'un vieillissement de la population et d'un rajeunissement, ce qui est un peu différent des deux autres régions wallonne et flamande où l'on constate, en général, un vieillissement de la population.

Un chiffre est assez évocateur en ce qui concerne les 0-3 ans : d'ici 2020 une augmentation de plus de 18,6 % de cette population est annoncée à Bruxelles. On passerait ainsi de 47.440 enfants de 0 à 3 ans à plus de 56.254 enfants, soit 9.000 enfants supplémentaires d'ici 12 ans !

Nul besoin ici d'insister sur la nécessité d'investir dans les équipements tels que les crèches, les maisons d'enfants, les haltes-garderies ou de toute autre institution qui permet l'accueil de l'enfance.

Ce travail a été entamé sous la précédente législature notamment avec le « plan crèches » régional porté par le Ministre-Président Charles Picqué.

A mon initiative, c'est également 9 millions d'euros du budget de la COCOF qui ont été investis pour des milieux d'accueil de l'Enfance. Concrètement, ces 9 millions d'euros ont permis la création, la restauration ou l'ameublement de près de 80 crèches. Mais surtout, c'est plus de 100 places en crèches qui ont pu voir le jour. Malgré cette augmentation sensible de la capacité d'accueil, celle-ci demeure encore insuffisante aujourd'hui étant donné le nombre sans cesse croissant de jeunes enfants et des besoins rencontrés au niveau de notre région.

Un des enjeux à Bruxelles, c'est l'agrément des crèches par l'O.N.E. En ce sens, une proposition a été déposée en gouver-

nement conjoint afin d'assouplir les normes de l'O.N.E pour faciliter l'agrément à Bruxelles.

Deuxième donnée qui me semble fondamentale, c'est la grande précarité sociale que nous rencontrons dans notre région. Est-il besoin de rappeler qu'une personne sur sept à Bruxelles vit en-dessous du seuil de pauvreté ? Est-il nécessaire de rappeler que Bruxelles vit encore plus difficilement que les deux autres régions les problèmes de l'endettement et du surendettement ?

Enfin, quand on regarde la situation des familles à Bruxelles, on constate qu'un tiers des ménages avec enfants est composé de familles monoparentales. Cette donnée est vraiment préoccupante et mérite qu'on s'y intéresse.

Suivant le monitoring des quartiers, il apparaît très clairement que, dans certains quartiers, la demande potentielle en milieu d'accueil est plus grande.

Aussi, on peut observer une concentration plus élevée d'enfants âgés de moins de 3 ans dans la zone du croissant pauvre et c'est dans ce même croissant pauvre que le taux d'activité des femmes est faible (47,3 %).

Dès lors, si nous voulons rendre l'offre la plus égalitaire possible pour tous les parents, quel que soit leur lieu ou leur situation de vie, il est donc essentiel d'augmenter de manière suffisante et adaptée le nombre de places d'accueil, et plus spécifiquement de concentrer nos efforts sur ces zones qui sont clairement identifiées en déficit.

Cette journée a le mérite de mettre en évidence la diversité des populations mais aussi la diversité des approches et des projets dans les milieux d'accueil de l'enfant.

Citons en exemple les milieux d'accueil qui encouragent l'implication des parents dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants. Ils illustrent bien le rôle social que ces milieux peuvent jouer à la fois en soutenant les familles et en leur permettant de s'investir de multiples façons et de recréer ainsi du lien social.

Par ailleurs, l'interculturalité dans les milieux de l'accueil de la petite enfance dans les quartiers où prédomine l'une ou l'autre communauté immigrée est une question qui mériterait aussi d'être approfondie.

Avant de céder la parole à Bernard Devos, il me reste à vous remercier encore d'être sensibles aux questions de l'éducation et de l'accueil de l'enfant et à vous souhaiter une journée enrichissante.



Photo : Massimo Bortolini

De l'importance d'un accueil pour tous.

par Bernard De Vos,

Délégué Général aux Droits de l'Enfant ¹

Je voudrais commencer, quant à moi, par rappeler à quel point je suis préoccupé par la précarité et la pauvreté galopantes. Les incidences de cette précarité sont multiples et bien réelles, bien visibles dans toute une série de matières que je suis amené à traiter en tant que Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Et les chiffres de l'OCDE nous le rappellent régulièrement, les incidences de la pauvreté sur les enfants deviennent de plus en plus prégnantes et importantes. Il y a quelque temps encore, c'était surtout les personnes âgées qui en souffraient, mais on se rend compte actuellement que dans de nombreux pays européens, et notamment en Belgique, ce sont les enfants et les jeunes qui sont le plus durement touchés. Et cette précarité concerne de nombreuses familles et donc de nombreux enfants. En cette année européenne de lutte contre la pauvreté, je voudrais souligner l'importance des mesures qui permettent aux familles de sortir de la pauvreté.

Même si le sort des enfants en Belgique semble enviable par rapport à d'autres régions du monde, il n'en reste pas moins des injustices flagrantes. C'est notamment le cas des enfants de familles « sans papiers », Certaines de ces familles sont hébergées depuis des mois dans des hôtels - et pas des hôtels de luxe, mais plutôt des hôtels en bordure d'autoroute - tout simplement parce qu'il n'y a pas assez de places d'accueil dans les structures prévues pour les demandeurs d'asile. Ces familles sont laissées pour compte, ne bénéficient d'aucun soutien, d'aucun accompagnement. Leurs enfants ne peuvent aller à l'école, ce qui est une violation flagrante du droit de chaque enfant à aller à l'école, comme stipulé dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Je parlais tout à l'heure des mesures qui permettent de sortir les familles de la pauvreté. L'accès aux milieux d'accueil de la petite enfance en est certainement une. De nombreux enfants fréquentent aujourd'hui un milieu d'accueil avant leur entrée à l'école. Vu la qualité toujours plus grande de ces milieux d'accueil, c'est un plus pour l'enfant de pouvoir y être accueilli, en terme de socialisation, d'ouverture au monde, d'apprentissages divers. Or, on constate que les enfants qui, pour toute une série de raisons, n'ont pas accès à ces milieux d'accueil, sont souvent ceux qui vivent dans les familles les plus précarisées. Lorsqu'ils arrivent à l'école, ces enfants se retrouvent donc doublement pénalisés ; en effet, on sait que les enfants issus de familles

fragilisées, défavorisées, sont ceux qui ont le plus de difficultés à s'approprier les codes de l'école, du monde scolaire. En outre, n'ayant pas fréquenté un milieu d'accueil de la petite enfance, ils sont désavantagés par rapport aux enfants ayant eu cette chance, que ce soit par rapport aux compétences et à l'expérience de la vie au sein d'un groupe d'enfants, à la connaissance de la langue d'enseignement, ou encore par rapport à certains apprentissages. Lutter contre les inégalités entre familles en cette matière me semble une priorité.

Cette lutte doit se poursuivre ensuite dès l'entrée à l'école. Et si le décret mixité ne constitue pas la panacée pour résoudre tous les problèmes de notre enseignement, je pense qu'il vient cependant à point nommé pour rééquilibrer les choses dès le départ, redonner aux familles plus d'égalité dès l'inscription, et aux enfants plus de chances de suivre un cursus scolaire dans l'école choisie et désirée. De plus, on sait que l'école est un milieu de vie important pour les enfants et pour les jeunes, vu le temps qu'ils y passent. Si la mixité sociale n'est pas présente dans les écoles, on peut craindre un avenir morose avec des jeunes qui n'auront pas appris à se côtoyer, à vivre ensemble, et qui en viendront à se craindre, voire à se mépriser mutuellement.

C'est donc également en terme de prévention qu'il faut agir et ce, dès la toute petite enfance. On peut raisonnablement faire le pari qu'investir auprès des tout-petits aujourd'hui permettra de réduire les frais liés aux prisons dans quelques années. Investir dans l'enfance, cela signifie aussi viser le soutien à la parentalité. C'est un élément essentiel. Ce soutien doit se concevoir non pas comme une « éducation des parents », mais bien comme un véritable accompagnement, au sens de « cheminer avec ».

Enfin, je voudrais terminer en insistant sur de nombreuses demandes de familles auxquelles je suis de plus en plus souvent confronté en tant que Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Elles concernent les enfants en situation de handicap. De nombreuses familles souhaiteraient pouvoir trouver une place pour leur enfant handicapé dans un service ordinaire (crèche, école, activité extrascolaire, mouvement de jeunesse). Ces possibilités restent rares, et peu de parents trouvent une réponse satisfaisante à leur demande. Je me rends compte qu'en Communauté française, tout n'est pas toujours mis en œuvre pour faciliter la vie des enfants handicapés. Or, souvent c'est un plus pour les services ordinaires d'accueillir un enfant handicapé. Je vais prendre juste l'exemple de l'école. On sait très bien que dans chaque classe, on trouve des élèves ayant des niveaux d'apprentissages différents ; il y a toujours des « plus forts » et des « plus faibles ». L'accueil d'un enfant handicapé au sein d'une classe nécessite bien souvent d'adapter le rythme de travail, de diminuer quelque peu celui-ci. Et on se rend compte que les élèves « plus faibles » profitent également de cette remise à niveau en deçà du rythme habituel. Il y a là une solidarité légitime. Il y a là quelque chose de très constructif en matière de citoyenneté active, au sein de l'école.

1. Ne disposant pas du texte original de l'intervention de Bernard De Vos, nous vous proposons une reconstitution libre de celle-ci à partir des différentes dimensions abordées lors de la journée d'étude, mais également dans d'autres contextes.



Photo : Massimo Bortolini

Contexte et préparation de la journée d'étude

par Anne-Françoise Dusart

Je voudrais tout d'abord replacer cette journée d'étude dans un contexte plus large, qui est celui de la recherche-action DiversCités. Cette journée s'inscrit en effet dans le prolongement de celle-ci, et en est, en quelque sorte, l'aboutissement.

La recherche action DiversCités, subventionnée par la Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'Enfant, a été menée pendant deux ans par le CERE à Jette et Anderlecht, avec pour objectif de départ d'optimiser l'accueil des enfants de 0 à 12 ans dans une optique d'intégration des projets et des politiques.

Plus concrètement, cinq projets ont été accompagnés par le CERE dans ce cadre, dans les deux communes. Cet accompagnement a pris des formes variables, s'adaptant en fonction du projet, mais aussi des ressources et des contraintes locales inhérentes à celui-ci.

De cette recherche-action ont émergé plusieurs thématiques récurrentes, relatives à l'accueil de la diversité : diversité des familles bien sûr, mais aussi diversité des enfants et diversité des besoins.

Un processus participatif

Arrivés au terme de cette recherche-action, nous avons voulu partager et poursuivre la réflexion entamée avec un public plus large de professionnels de l'éducation et de l'accueil de l'enfant. C'est ainsi que l'idée de cette journée d'étude a vu le jour, avec le souci de concevoir celle-ci de façon participative, dans un processus de co-construction associant des professionnels de l'éducation et de l'accueil issus de divers horizons de travail. Trois groupes de travail ont donc été constitués autour des trois thématiques :

Diversité des familles :

- accueillir l'autre qui ne me ressemble pas.

Diversité des enfants :

- inclure des enfants à besoins spécifiques dans des services ordinaires.

Diversité des besoins :

- proposer des solutions d'accueil innovantes en phase avec les réalités des familles.

Chacun de ces groupes s'est réuni trois matinées, d'octobre 2009 à janvier 2010, pour construire ensemble une réflexion à partir de questions liées à l'accueil de la diversité.

Chaque matinée de réflexion a fait l'objet d'une synthèse, soumise ensuite à la lecture critique de trois experts des questions liées à la diversité :

- pour le groupe Diversité des familles, Myriam Mony, directrice du département Educateurs de Jeunes Enfants à l'ESSE (Ecole Santé Social Sud Est), à Lyon ; membre du Réseau européen DECET ;
- pour le groupe Diversité des enfants, Veerle Vervaeke, du VBJK, Centre de Recherches et de Ressources des Milieux d'accueil, à Gand ;
- pour le groupe Diversité des besoins, Catherine Bouve, responsable du Service Petite Enfance de Fontenay-sous-Bois, chercheur en Sciences de l'Education associée au Cerlis (Université Paris 5), à Paris.

Leur lecture critique et leurs recommandations ont permis aux groupes de poursuivre leur réflexion, de l'affiner, de la nuancer. C'est le résultat final de ces réflexions qui vous sera proposé tout au long de cette journée, accompagné par les communications des experts.

Un petit mot encore sur le processus participatif. Celui-ci s'inscrit clairement dans l'optique d'intégration des politiques, qui a guidé depuis le départ la recherche-action DiversCités.

Les groupes de travail, constitués de professionnels issus d'horizons différents, ont permis de décloisonner des champs d'action qui habituellement, ont peu l'occasion de se superposer. Pourtant, les professionnels de ces champs d'action ont les mêmes préoccupations et travaillent, au final, avec les mêmes enfants. De leur rencontre au sein des groupes ont émergé trois réflexions construites à partir de leurs expériences respectives, mais allant bien au-delà de celles-ci.

Cette approche va donc à l'encontre d'une vision segmentée de l'enfance, délimitée par des questions spécifiques ou par des tranches d'âge.



Diversité des familles

Par Anne-Françoise Dusart



Les projets « DiversCités » à Anderlecht et Jette

Je vous propose à présent de commencer la réflexion par le thème « Diversité des familles ». Cette thématique est apparue en particulier dans les projets accompagnés à l'Ecole fondamentale Jacques Brel, à Jette, mais également au Pazapaz et à la future crèche « L'Arbre à Papillons », à Anderlecht.

A l'école Jacques Brel, la réflexion a porté sur les relations entre l'école et les familles, et plus particulièrement lors de l'entrée en classes d'accueil et en maternelles. Il s'agit en effet d'une étape importante, qui est la base d'un long chemin où se côtoieront enfants, parents et enseignants. Construire des relations positives entre ceux-ci dès les premiers contacts fonde les bases d'une collaboration fructueuse pour la suite, dont chacun bénéficiera sur divers plans, et qui se répercutera notamment sur la réussite scolaire de l'enfant. Les professionnels de l'école, institutrices, accueillantes, directrice sont donc amenés à réfléchir ensemble à des actions concrètes à développer pour accroître les relations positives entre familles et école. Nous avons avec nous aujourd'hui Sylvie Vanderhaeghen, qui a repris la direction de l'école en fin de projet. Elle a participé au groupe de travail « Diversité des familles », et est une des oratrices de la communication qui va vous être présentée.

Au Pazapaz et à la future crèche L'Arbre à Papillons, le projet vise à encourager l'implication des parents dans les lieux d'éducation et d'accueil de l'enfant.

Le Pazapaz est un lieu de rencontre parents-enfants, créé par l'AMO TTC accueil, en collaboration avec Vie Féminine et les consultations ONE du quartier du centre d'Anderlecht, dans le cadre du contrat de quartier Aumale-Wayez. A partir de cette expérience, un projet de halte-accueil s'est développé à l'initiative des mamans. Concrètement, celles-ci y gardent à tour de rôle leur enfant et ceux des autres mamans. Pour ce faire, elles sont encadrées par une animatrice de Vie Féminine, Hélène Detroz, qui va également présenter la communication et a participé au groupe de travail. Plusieurs mamans du Pazapaz se trouvent également dans la salle.

Ce qu'il me semble encore important de souligner par rapport à ce projet innovant, c'est qu'il permet de répondre à des besoins d'accueil occasionnels, au besoin de socialisation des enfants et des parents, et également au besoin des mamans de se rendre utiles. Ce projet a en outre été lauréat du Prix Princesse Mathilde en 2008.

La future crèche L'Arbre à Papillons est un projet de crèche communale de 18 places, qui devrait prochainement ouvrir ses portes à Cureghem, quartier multiculturel d'Anderlecht où se posent de nombreux défis en termes de cohésion sociale. L'Arbre à Papillons souhaite développer un accueil qui réponde à la diversité des besoins des familles du quartier, en phase avec les situations de vie de celles-ci. Cela ne peut se faire sans une implication importante des familles au sein du lieu d'accueil, qui permette de valoriser la diversité des familles, des langues, mais aussi des pratiques éducatives, au bénéfice de tous. Un groupe de réflexion, composé de professionnels du quartier et d'ailleurs, planche depuis plusieurs années sur le projet d'accueil de L'Arbre à Papillons, qui sera ensuite affiné avec l'équipe de professionnels, quand celle-ci sera constituée. Plusieurs personnes de ce groupe ont participé au groupe de travail et sont présentes aujourd'hui.

Dans la foulée de la recherche-action, une journée d'échanges a été consacrée en juin 2009 à l'implication des familles dans les lieux d'accueil. Les actes de cette journée ont été publiés dans le dernier numéro de Grandir à Bruxelles ².

Mais voilà, développer des relations positives avec les familles ne va pas nécessairement de soi :

- Comment travailler avec un public multiculturel et socialement divers ?
- Comment développer une communication efficace, non violente, avec des parents qui ne parlent pas ou ne lisent pas nécessairement le français ?
- Comment instaurer un climat de respect mutuel permettant à chacun de développer ses appartenances multiples et de s'enrichir des pratiques de l'autre ?

Ce sont ces questions qui ont guidé le travail du groupe « Diversité des familles », dont les résultats vont vous être maintenant présentés par Sylvie Vanderhaeghen, Hélène Detroz et Hanane Agezal.

Photo : Massimo Bortolini



« Moi, toi, nous : reconnaître et construire nos appartenances multiples »

Photo : Massimo Bortolini



par Hanane Agezal (Walalou asbl)

Hélène Detroz (Vie Féminine / Le Pazapaz)

Sylvie Vanderhaeghen (Ecole Jacques Brel, Jette)

Texte rédigé suite aux travaux du groupe Diversité des familles : accueillir l'autre qui ne me ressemble pas.

Participants au groupe :

Hanane Agezal, Samira Ajouaou, Stéphane Aujean,

Hélène Detroz, Catherine Echevin, Najat Talhaoui, Michelle Uthurry,

Sylvie Vanderhaeghen, Laetitia Warnotte

Nous sommes des professionnels de terrain. Nous travaillons dans des écoles, des espaces ludothèques et lieux d'échanges, des milieux d'accueil pour les 0-3 ans ou dans l'accueil extrascolaire. Nous travaillons avec ou pour des enfants, des familles. Nous rencontrons la diversité chaque jour. Nous nous sommes réunis trois matinées afin de travailler cette question : « diversité des familles : accueillir l'autre qui ne me ressemble pas ». Ce travail a été soutenu à distance par Myriam Mony. C'est le résultat de ce travail que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui et dont nous sommes les porte-paroles.

Constat : la diversité est là ! C'est une réalité !

En effet, la diversité des familles nous semble un thème très important à travailler : la diversité des familles est une réalité à laquelle nous sommes confrontés chaque jour. Mais de quoi parle-t-on lorsque l'on évoque la - ou plutôt les - diversités ? Les familles d'aujourd'hui sont toutes différentes : elles peuvent venir

2. Grandir à Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant, n°23, hiver 2009-2010

des quatre coins de la planète, être installées en Belgique depuis peu ou au contraire depuis longtemps, voire même depuis toujours. Certaines sont venues pour s'installer, d'autres sont de passage pour quelques mois. Mais la diversité est bien plus vaste qu'une diversité de cultures ou de langues. Aujourd'hui, les structures familiales sont extrêmement diversifiées : la famille « papa - maman - les enfants » n'est plus le seul modèle : il y a des familles monoparentales, avec un ou plusieurs enfants, des familles recomposées, des familles où vivent les grands-parents, des familles avec un seul enfant, des familles nombreuses... On observe de plus en plus de familles où les parents ont des origines différentes (ce qu'on appelle les couples mixtes) ou sont de même sexe. Les familles, et cela a toujours existé, ont des caractéristiques socio-économiques différentes et des parcours scolaires variables. Les rôles parentaux, notamment celui des pères, changent.

Voilà en quelques mots quelques pièces du puzzle de la diversité des familles. Pour nous, professionnels de l'enfance, cette diversité représente un défi, une richesse et parfois des difficultés. La question qui nous occupe est « comment accueillir cette diversité ? ». Que proposer ? Comment penser cette diversité ?

Nous n'allons pas vous proposer des réponses pour chaque type de diversité, nous n'allons pas vous donner le mode d'emploi pour accueillir les différents types de familles, la recette pour la famille africaine, la recette pour la famille homoparentale, Si nous le faisons, nous ne pourrions éviter de coïncider les familles dans des clichés ou des stéréotypes. Nous les stigmatiserions.

Ce que nous allons faire maintenant, c'est poursuivre cette réflexion avec vous.

L'autre qui ne me ressemble pas

Toutes les familles sont différentes et aucune ne se ressemble. Elles sont de cultures différentes, elles parlent des langues différentes, elles ont des pratiques éducatives, alimentaires, vestimentaires, qui ne sont pas les miennes, elles ont parfois des valeurs auxquelles je n'adhère pas. Elles font partie de groupes d'appartenances en lesquels je ne me reconnais pas nécessairement, ni mon institution.

Il faut pouvoir parler de ces différences sans tabou et ne pas faire comme si tout le monde était pareil, et de fait, favoriser le modèle dominant. De plus, cela ne permet pas à chacun de se sentir reconnu dans son identité complexe.

Nos évidences ne sont pas des évidences pour tout le monde

Il nous paraît évident, à nous professionnels de l'enfance, de donner des crayons pour dessiner à des tout-petits. Mais cela n'est pas évident pour toutes les familles. Certaines ne comprennent pas ce qui précède le dessin bien construit et ne vont donc pas proposer des crayons à leur enfant puisqu'il ne sait pas encore dessiner. Pourquoi donner des crayons à un enfant qui ne sait pas encore dessiner ? Cela ne veut pas dire que dans ces familles, les enfants ne développent pas des compétences psy-

chomotrices. Ils peuvent le faire autrement qu'avec des crayons. Quand les enfants sont associés aux activités quotidiennes du monde des adultes, par exemple aux tâches ménagères, à l'aide à la cuisine, cela leur permet de développer certaines compétences. Par exemple, couper les légumes contribue à développer des compétences psychomotrices. Les parents qui ont grandi dans ce genre d'environnement, mais qui ne le reproduisent pas, sont parfois démunis pour proposer d'autres activités, valorisées dans notre société (dessin, plasticine, etc.), qui permettent de développer les compétences attendues à l'école.

Nous avons tous des idées préconçues : je pense que l'autre pense telle chose, et l'autre pense aussi que je pense telle autre chose. Mais ce double jeu d'interprétation - ce que je pense que l'autre pense / ce que l'autre pense que je pense - n'est pas forcément juste ou vrai. La représentation qu'a le professionnel du parent, et vice-versa, peut s'avérer en contradiction avec la réalité. Derrière les attitudes des parents, quelles sont les valeurs que je crois voir transparaître ?

De même, que sait-on exactement des attentes de l'autre (de la famille, des parents) à l'égard du professionnel ? Que sait-on de ses motivations ? Si les parents, la famille, ne répondent pas aux attentes du professionnel, est-ce parce qu'ils ne veulent pas, qu'ils ne savent pas, ou qu'ils ne peuvent pas ? Est-on sûr que l'autre possède les codes en vigueur ?

La communication n'est pas toujours facile : l'utilisation de l'oral ou de l'écrit, les mots utilisés ont des répercussions sur la relation avec les familles. Par exemple, certains mots comme « psychologue », « santé mentale » sont très mal reçus par certains parents. Le non verbal est également important et est parfois interprété de façon erronée, ce qui peut aussi générer des tensions ou des malentendus.

Quand ces tensions et malentendus se répercutent sur les pratiques d'accueil, d'éducation et d'enseignement, ils engendrent des freins dans la rencontre de l'autre.

Mais en tant que professionnels, nous devons travailler pour mettre en place une relation sincère et franche.

Un enjeu de taille

Mais, finalement, pourquoi est-ce si important de dépasser ces tensions, d'aller à la rencontre des familles, d'accueillir la diversité ? C'est un enjeu de taille : il s'agit d'accueillir chaque enfant dans son intégrité en lui donnant la possibilité de développer ses appartenances multiples de façon harmonieuse. C'est à la fois un enjeu pragmatique et un enjeu éthique. C'est un enjeu pragmatique parce qu'un enfant accueilli dans son intégrité est plus disponible pour les apprentissages, parce qu'un enfant qui développe son identité de façon harmonieuse ne deviendra probablement pas un jeune qui pose problème...

C'est un enjeu éthique parce que c'est un droit pour chaque enfant que d'être accueilli dans son intégrité, le droit d'être lui-même à la crèche, à l'école, dans ses lieux de loisirs, sans devoir laisser une partie de lui-même sur le seuil.

Accueillir la diversité : un jeu de pistes à vous proposer !

Etablir un premier contact

Le premier contact est très important. Au-delà des différences, on accueille d'abord un humain. Quand on parle de diversité, il y a toujours un risque de réduire cela à une diversité culturelle et d'attribuer une identité à l'autre qu'il n'a pas choisie lui-même. Il faut pouvoir s'adapter à son interlocuteur, en étant « vrai », en adaptant son mode de communication.

Expliciter clairement les règles du lieu d'éducation et d'accueil dès le départ et s'assurer que les familles ont compris correctement le message permet à celles-ci de savoir ce que le professionnel, l'institution attendent d'elles, ce qui est le point de départ pour adopter (ou non) l'attitude attendue.

Dans les pratiques d'éducation et d'accueil, il y a des dimensions qui sont négociables, et d'autres qui ne le sont pas. Ainsi, par exemple, à l'école, l'heure du début des cours n'est pas négociable. De même, la scolarité est obligatoire, et les dates de rentrées scolaires sont fixes. Il est important qu'un cadre clair soit fixé. C'est le cas via le Règlement d'Ordre Intérieur et/ou le projet d'établissement.

Fixer un cadre clair est important car cela permet de donner des repères aux parents. Mais il doit s'agir d'un cadre dont les parents comprennent les enjeux et où ils se sentent en confiance.

La réciprocité est importante également : le cadre fixe les règles dont les parents doivent tenir compte, mais l'école tient également compte de certaines pratiques familiales.

Parler des différences

Il faut pouvoir parler des différences. Dire aux familles : « Nous ne sommes pas tous pareils. Chez nous, voici comment nous faisons. Et chez vous ? » permet à celles-ci de se dévoiler, d'explicitier leurs pratiques, dans un contexte rassurant. Les différences ne sont, dès lors, pas stigmatisées, mais valorisées.

Reconnaître la diversité c'est aussi prendre en compte et expliciter ce qui fédère et ce qui distingue.

« Aller vers l'autre là où il est », c'est par exemple, à l'école Jacques Brel, le fait d'interpeller les parents personnellement, oralement. Cela s'avère souvent bien plus efficace qu'un avis dans le cartable de l'enfant. Cette interpellation personnelle peut se faire là où sont les personnes (ex : les mamans qui bavardent entre elles sur le trottoir devant l'école), à plusieurs reprises, en adaptant son langage à l'interlocuteur qu'on a en face de soi (éviter le jargon, utiliser des termes simples, avoir recours aux gestes).

Tenir compte des appartenances multiples

Développer ses appartenances multiples de façon harmonieuse, cela signifie se sentir appartenir à différents groupes. Ce sentiment d'appartenance se construit au fil du temps. Il se traduit par un sentiment de familiarité et des contacts.

Le sentiment d'appartenance peut être lié à un groupe concret (ex : l'association des parents de la crèche ou de l'école) ou à des groupes plus larges (« les femmes », « les mères », « les francophones », etc.).

Le sentiment d'appartenance dépend de la place qu'on nous donne.

Certains éléments peuvent faciliter ou, au contraire, freiner le sentiment d'appartenance. Un élément objectif est la langue qui peut être une barrière : nous pouvons nous sentir exclus quand nous ne maîtrisons pas la langue du groupe car cela nous empêche de communiquer, de nous exprimer, d'interagir avec les autres.

Il y a également des éléments informels. C'est le cas du partage. Le partage est important : dans un groupe, on partage des choses. Le sentiment d'appartenance est également lié à l'attitude de l'autre, à son regard bienveillant.

Lorsque nous nous sentons acceptés, reconnus, pris en compte, nous ressentons une envie de nous impliquer, de nous investir mais également un bien-être, le sentiment d'être valorisé. La confiance s'installe de part et d'autre. La communication est très importante.

En revanche, lorsqu'un aspect de notre identité n'est pas reconnu, nous avons le sentiment de ne pas être important, de ne pas avoir assez de crédibilité. Nous avons le sentiment qu'il manque quelque chose à notre identité. Il y a un sentiment de frustration, d'injustice ou de colère. Par exemple, lorsque nous ne sommes pas reconnus dans notre langue, cela peut être violent. Nous pouvons nous sentir exclus, ressentir un mal-être à long terme ou à retardement.

Cette non reconnaissance d'un aspect de notre identité n'est souvent pas un acte de malveillance : parfois, les intentions sont bonnes mais les effets sont pervers.

Les enfants peuvent aussi ne pas se sentir reconnus, acceptés ou pris en compte. Le sentiment de ne pas se sentir reconnu, écouté peut arriver très tôt. Et cela peut les freiner dans leur développement car ils ne seront pas suffisamment stimulés.



Photo : Massimo Bortolotti

De plus, certains enfants ne se font jamais une place et restent inaperçus longtemps. Il est pourtant très important de se faire une place.



Qu'est-ce qui peut nous aider à aller à la rencontre de l'autre ?

De moi ...

La première chose est de savoir d'où l'on part, d'où l'on parle : pour aller vers l'autre, on part de soi. Cela nécessite de se connaître soi-même. Pour aller vers l'autre, il me faut d'abord me connaître moi. Il faut que je prenne conscience de mes valeurs : mes valeurs personnelles, celles qui m'ont été transmises par mon histoire, ma famille, les valeurs liées à ma profession, à mon métier, au lieu où je travaille. Il faut que je reconnaisse mes appartenances multiples. Cela me permet de déconstruire mes évidences, c'est-à-dire de me rendre compte que ce que je considère comme des évidences ne sont pas des évidences pour d'autres.

... à toi ...

« On ne change jamais les autres mais ce qui permet le changement, c'est le changement de regard sur les situations » nous dit Myriam Mony.

Aller vers l'autre, c'est aller vers lui là où il est, comme il est. Il y a au moins deux travers à éviter :

- faire comme si on était tous pareils en gommant les différences.
- faire des généralités, en attribuant a priori à celui qu'on a en face de soi des caractéristiques d'un groupe. Par exemple, c'est un enfant africain donc il a le rythme dans le sang.

Il faut tenir compte du fait que les cultures sont multiples et de différents ordres. Il n'y a pas seulement la culture « ethnique » mais aussi la culture familiale, professionnelle, de classe, urbaine ou rurale, etc. Finalement, il s'agit d'accueillir l'autre et non la culture de l'autre.

Accueillir l'autre est différent d'accueillir la culture de l'autre. Accueillir l'autre signifie accueillir toutes les diversités, au-delà de la seule diversité culturelle. Accueillir l'autre, c'est l'accueillir avec sa (ses) culture (s). Ce qui détermine les pratiques et les attitudes des individus est lié à ses appartenances multiples, à sa trajectoire de vie, à ses conditions de vie.

En outre, il peut être plus intéressant de se dire qu'on a tous les mêmes problèmes, les mêmes préoccupations, plutôt que de se poser la question de comment on fait avec les différentes cultures. Ainsi, toutes les mères, qu'elles soient voilées ou en mini-jupes, se demandent « comment faire pour que ma fille se sente bien et soit en sécurité en rue ? ».



... vers nous

Nous avons déjà évoqué la question des groupes d'appartenances multiples. Je me sens faire partie de groupes d'appartenances multiples. Tu te sens faire partie de groupes d'appartenances multiples. Certains de ces groupes sont les mêmes. D'autres sont différents.

Nous avons tous des appartenances multiples, nous nous sentons appartenir à différents groupes.

Nous pouvons aussi développer de nouvelles appartenances. Comme professionnels, nous pouvons réfléchir à ce qu'il faut mettre en place pour que parents, enfants et professionnels puissent développer une appartenance commune. Par exemple, que l'école des enfants soit vécue par tous comme « mon école » ou « notre école ». Que les enfants, les parents et les professionnels (tous les professionnels, du personnel d'entretien au corps enseignant, sans oublier les accueillants ...) se sentent appartenir à ce lieu et s'y reconnaissent.

Pour arriver à cela, il est important de trouver des points de rencontre, des points communs, des choses à partager. Ainsi, pour développer un sentiment d'appartenance, on peut partir de la question « qu'est-ce qui nous rassemble ? ». Dans le secteur de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant, les enfants sont bien souvent le point commun de la rencontre : on peut donc partir de la question « que voulons-nous pour nos enfants ? ». Ce n'est pas toujours facile. Certains professionnels s'interrogent : tous les parents souhaitent-ils vraiment le bien-être de leur enfant ? Avons-nous tous la même définition du bien-être de l'enfant ? Que penser des parents qui « sacrifient » un de leurs enfants et la scolarité de celui-ci afin qu'il aide au ménage, à l'éducation des plus jeunes, etc. ? De même, sommes-nous tous d'accord sur ce que signifie « réussir sa vie » ?

On peut aussi partir des problèmes communs que nous rencontrons.

Concrètement, il est important de créer des moments informels et conviviaux : cela permet de faciliter la communication. Il est très important de créer des liens quand tout va bien. Si un jour des difficultés surviennent, il sera bien plus facile d'en parler si une relation chaleureuse a déjà pu être nouée. Le bouche-à-oreille est également un moyen efficace et opérationnel : certains parents deviennent les relais vers d'autres parents.

Le rôle des professionnels

Les professionnels sont avant tout des personnes qui construisent une identité à partir de certains éléments : par exemple, l'identité de genre (je suis un homme, je suis une femme), l'identité de parent (s'ils ont des enfants), l'identité professionnelle liée à leur formation, l'identité liée au milieu professionnel. Ces différentes composantes de l'identité peuvent s'articuler harmonieusement ou se trouver parfois en conflit ou en tension.

Chaque individu a, personnellement, une histoire, des sentiments, des particularités, des valeurs, des appartenances multiples. Ces particularités le portent à avoir, spontanément, des attitudes et des comportements particuliers dans la rencontre à l'autre qui ne lui ressemble pas.

La position de professionnel de l'éducation et de l'accueil oblige l'individu à dépasser ces particularités personnelles pour construire des pratiques d'éducation et d'accueil qui respectent l'autre et qui l'acceptent tel qu'il est, avec ses propres appartenances.

Il n'est pas facile de scinder la part personnelle et la part professionnelle d'un individu, car celles-ci se nourrissent l'une de l'autre et définissent ensemble la façon dont va agir le professionnel confronté à la différence et à la diversité des familles. C'est pourquoi questionner ses pratiques d'éducation et d'accueil permet de modifier ses attitudes professionnelles mais aussi personnelles.

Le rôle des professionnels est primordial. La pratique professionnelle doit tenir compte de la diversité des familles et inclure l'accueil de la diversité. Cette dimension est aussi valable dans la formation des professionnels, les concepteurs de jeux, les éditeurs de livres et manuels scolaires ainsi que les membres de la cellule de pilotage chargés de rédiger les évaluations externes.

Pour accueillir la diversité, il est nécessaire de se connaître soi-même. Pour les professionnels, cela signifie de connaître, en plus de leurs valeurs personnelles, leur cadre institutionnel avec ses règles, ses possibilités et ses limites.

Accueillir la diversité n'est pas chose aisée : elle nécessite de se laisser bousculer par l'imprévu, d'être ouvert à l'autre, avec sa part d'inconnu. Paradoxalement, pour permettre la rencontre, il faut être fort, être sûr de soi : c'est une condition pour accepter de se laisser bousculer. Il faut être fort dans ses convictions mais aussi être sûr qu'on peut les enrichir.

C'est bien plus facile pour le professionnel s'il se sent sûr de lui, sûr de son savoir, sûr de ses pratiques.

Pour certains professionnels, il est important d'être aidé pour arriver à une rencontre riche qui dépasse les idées reçues. Être reconnu pour le travail qu'on fait, par la hiérarchie, par les partenaires, par le public, est très important et rend plus fort. Une piste pour le professionnel est de prendre une position de chercheur, pour pouvoir explorer, avec l'autre, des hypothèses et trouver des solutions ensemble.

« Accueillir l'autre qui ne me ressemble pas » nécessite un changement de perspective : par exemple, l'accroche, la façon dont nous abordons les personnes est importante : ainsi poser la question « qu'attendez-vous de nous ? » est tout à fait différente de « voici ce que nous proposons ». Il est important d'impliquer les gens dès les premiers moments de la rencontre.

La créativité et l'innovation sont également des moyens précieux pour aller dans le sens de la diversité :

- Impliquer les mamans dans la rénovation de l'espace ludothèque en les formant aux techniques de construction;
- organiser un buffet du monde où chacun apporte son plat préféré;
- inviter des parents à venir en classe pour raconter une histoire de leur choix, proposer une recette, une activité;
- organiser un quizz musical « musiques du monde ».

En guise de conclusion

Rappelons-le, l'enjeu principal est le droit pour chaque enfant d'être accueilli dans son intégrité. Mais il y a également des enjeux qui concernent directement les professionnels. Tout d'abord, il y a l'enjeu de la qualité des pratiques : être un praticien réflexif permet d'augmenter la qualité des pratiques d'accueil au bénéfice de tous les enfants. Ensuite, c'est un enjeu pour les professionnels car l'accueil de la diversité est une exigence professionnelle. C'est cet aspect primordial que Myriam Mony va maintenant poursuivre et développer pour nous tous.



Photo : Massimo Bortolini



Photo : Massimo Bortolini

Diversités des familles et pratiques professionnelles: l'apport de l'approche compréhensive

Par Myriam Mony,
directrice du département Educateurs de Jeunes Enfants
à l'ESSSE (Ecole Santé Social Sud Est), à Lyon
membre du Réseau européen DECET.

Aujourd'hui, dans le champ de l'accueil de l'enfance, nous nous trouvons face à la diversité : diversités des situations, des rencontres avec les familles, diversité des pratiques professionnelles. Cela engendre différentes réflexions concernant entre autres les diversités, l'engagement des professionnels dans un processus de travail collectif, leur position professionnelle et la reconnaissance de la complexité dans l'accueil de la diversité. Ce sont ces différents éléments qui sont développés dans cette communication.

Pourquoi le travail avec les parents est-il incontournable pour un travail qualitatif avec les enfants ?

C'est par l'engagement dans la rencontre avec les parents que nous pouvons découvrir l'univers de l'enfant. Il est important que, dans cette rencontre, les professionnels se placent dans une position d'écoute compréhensive.

En tant que professionnels, ils se doivent de créer les conditions d'une démarche de coéducation : chacun à sa place mais en interaction ; la position de l'un détermine la position de l'autre.

Photo : Massimo Bortolini



Pour accueillir la diversité, le professionnel doit se placer dans la position de **comprendre**. Ce terme recouvre différentes dimensions :

- une dimension de rencontre ;
- une dimension d'empathie, d'émotion de sensibilité à l'autre ;
- une dimension d'intelligence de la situation par un processus méthodologique.

Entre différence et diversité

Il y a une distinction entre différence et diversité. La différence renvoie à la norme. Dès lors, il s'agit, pour rejoindre la norme, d'éliminer la différence, même progressivement. La différence s'accompagne souvent d'un déni de cette différence (on fait comme si on était tous semblables, comme si tous les enfants étaient les mêmes).

Pour accueillir la diversité, il faut pouvoir renoncer à l'approche de la différence. Mais faire attention à ne pas stigmatiser. La diversité renvoie à la complexité, à une approche constructiviste qui intègre l'incertitude : le chemin se construit en marchant nous dit le poète Antonio Machado.

La diversité : du déficit à corriger à la ressource à amplifier

L'approche compréhensive mobilise la reconnaissance de la diversité, des diversités : Il faut une intelligence singulière pour chaque situation et un accompagnement spécifique.

« Aide-moi à comprendre comment tu as trouvé cette solution à ce problème » nous dit Mony Elkaim. Cela signifie qu'il faut laisser au parent le soin de me donner les éléments pour comprendre telle situation avec son enfant, ce qui n'exclut pas de lui donner les clés de ma compréhension. Prendre en compte et découvrir la singularité :

- Il ne faut pas confondre mon approche avec celle de l'autre : je ne vais pas voir une situation de la même manière que ma collègue. Par exemple, le travail à partir du photo langage (réalisé par le VBJK dans le cadre d'une collaboration

avec l'ESSSE) montre clairement des différences d'interprétations. Face à la même photo montrant une femme avec un enfant, certains y voient une grand-mère, d'autres une mère trop âgée, d'autres encore une mère adoptive ...

- Il faut reconnaître la singularité de l'attachement (ex. de l'adoption), de la relation au pays, de la relation à la langue, de chaque situation sans chercher à rassurer par la référence à la similitude.
- Je dois reconnaître que mes propres systèmes de valeurs sont différents de ceux des autres. Je peux garder mes références mais je dois pouvoir accueillir toutes les situations.

L'approche compréhensive s'appuie sur la reconnaissance

La lutte pour la reconnaissance s'opère selon Axel Honneth³ sur trois niveaux :

1. Dans la lutte contre le déni de reconnaissance, le premier niveau est celui de la relation à l'autre, le niveau qui va mettre en jeu l'émotion, l'affectif, la sensibilité, le « je », le « moi » dans la rencontre de l'autre. C'est le niveau de l'engagement personnel, l'émotion, la capacité à dire « je », à exprimer ses émotions et à en faire un ressort de l'intervention. Par exemple, on passe du « on » au « je » dans le dialogue avec les parents.

Ici beaucoup de questions partent de cette sensibilité singulière personnelle pour aller à la rencontre de l'autre. Mais cela suppose de nommer la diversité et parfois c'est tabou, on est gêné, on évite, on dénie pour ne pas stigmatiser, on lisse les choses, on évite ; on cherche une solution avant de poser le problème ; on fait passer la norme en valeur supérieure à la diversité. Et pourquoi essaye-t-on de faire comme s'il n'y avait pas de différence avant de reconnaître la diversité ?

Exemple : L'attachement d'un enfant adopté est singulier dans une situation particulière. Il est plus pertinent de dire « comment accompagner la construction singulière de l'attachement dans cette situation d'adoption » plutôt que : « votre enfant est comme les autres ».

2. Dans le deuxième niveau, il s'agit cette fois du niveau de l'organisation. En explicitant toutes les diversités des publics accueillis, on facilite la socialisation : certains milieux d'éducation et d'accueil du jeune enfant (EAJE) présentent dans leur hall d'accueil toutes les situations de diversité : âge, genre, attaches familiales sur un planisphère avec des drapeaux, situations socioculturelles, situations familiales. Ces formes d'explicitation sont symboliques et à imaginer pour chaque lieu avec chaque public. Là encore, l'important est de favoriser les formes de reconnaissance de tous.

Autre exemple à propos de la reconnaissance de la diversité des pratiques alimentaires dans le fonctionnement de l'orga-

nisation : les menus pour les enfants dans les écoles de la ville de Lyon ont fait l'objet d'un groupe de travail composé entre autres de représentants des différentes religions. Le travail de ce groupe a amené à proposer deux menus dans les écoles : les familles peuvent à présent choisir entre le menu classique et le menu sans viande. Cet exemple illustre l'histoire d'une reconnaissance par l'institution.

3. Dans le troisième niveau, il s'agit du niveau structurel de la loi. Explicitement la loi reconnaît le droit à des modalités spécifiques d'examen pour des personnes en situation de handicap. La loi reconnaît le droit à un interprète pour un jugement au tribunal. Il n'y a pas dans ces cas de déni de la situation culturelle, sociale ou personnelle mais reconnaissance du droit à la différence et aux moyens pour gérer cela. Un autre exemple est la reconnaissance de l'homoparentalité par la loi.

L'approche compréhensive : un processus collectif d'inscription de la diversité dans la pensée collective : entre consensus et dissensus

Co-construire une compréhension partagée d'une même situation permet de croiser non pas simplement des idées mais aussi des engagements sensibles dans les situations entre professionnels différents et de positions différentes. Par exemple, l'accessibilité des EAJE à tous les enfants doit se penser avec les professionnels internes aux lieux, avec les directeurs, avec les coordinateurs territoriaux et avec les élus sans faire l'économie du partage de la compréhension avec les parents et leurs représentants.

Une approche compréhensive des situations peut permettre d'apprendre méthodologiquement à gérer toutes les situations dans leur singularité à partir de la même démarche d'analyse. Cela va constituer progressivement des repères communs pour aborder les situations.

Une démarche méthodologique

L'approche méthodologique s'inspire de l'approche systémique. Elle comprend différentes étapes :

- le contexte, la situation;
- le passage du problème à la problématique;
- le rapport entre la situation et la diversité telle qu'elle se pose pour les membres du groupe;
- la conduite de l'intervention;
- la formulation d'une hypothèse compréhensive;
- l'énoncé des étapes de l'intervention;
- l'évaluation.

Cette démarche ne peut faire l'économie à certains moments d'un étayage théorique dans une perspective pluridisciplinaire. Un enjeu important aujourd'hui pour les professionnels, c'est de co-construire les conditions du « vivre ensemble » entre adultes et enfants, dans la reconnaissance de la diversité.

3. Axel Honneth, *La Lutte pour la reconnaissance*, Editions du Cerf, 2000



Photo : Budje asbl

Diversité des enfants

Par Joëlle Mottint



Le projet « DiversCités » à Anderlecht

Nous abordons maintenant le thème « diversité des enfants ». Cette thématique est apparue lors de la recherche-action DiversCités à Anderlecht. Le Service de Santé Mentale l'Été avait observé une augmentation du nombre d'enfants psychotiques et souhaitait mener un projet permettant d'inclure ou de maintenir ceux-ci dans l'enseignement ordinaire. En effet, fréquenter une école ordinaire est très positif pour une grande partie de ces enfants. Un groupe de réflexion piloté par l'Été et composé de directeurs d'écoles, de représentants des PMS, de l'inspectrice pédagogique pour les écoles communales et de moi-même s'est réuni régulièrement pour réfléchir à ce qui pourrait être mis en place pour favoriser le maintien de ces enfants dans les classes ordinaires. Le projet a fortement évolué : à ses débuts, il était question d'engager des personnes qui pourraient travailler en renfort dans les classes. À présent, la réflexion s'oriente vers la création d'un espace-temps permettant aux enseignants de prendre du recul et de discuter avec des spécialistes de la psychose infantile en vue de trouver des pistes de pratiques en cohérence avec leurs réalités. Le projet s'oriente pour cela vers la création d'une équipe mobile composée de spécialistes de la psychose infantile qui soutiendrait les enseignants.

De cette expérience est née l'idée de constituer un groupe de travail sur le thème « Diversité des enfants : inclure des enfants à besoins spécifiques dans des services ordinaires ». Une dizaine de professionnels de services ordinaires ou spécialisés y ont participé.

Les résultats de cette réflexion très riche vous sont présentés maintenant par deux représentants du groupe : Françoise Canart et Alain Thirion.



Photos : Massimo Bortolini



Photo : Badje asbl

Pourquoi l'inclusion ?

D'emblée, nous voudrions mettre en évidence le tout premier enjeu qui transparaît en toile de fond de toutes nos réflexions sur l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans des services ordinaires : l'inclusion se fonde sur le droit de chaque enfant à être accueilli dans les conditions optimales pour lui, quelles que soient ses caractéristiques. Cela signifie que lui et ses parents sont en situation d'opérer un choix. Mais ce n'est pas vraiment le cas aujourd'hui, nos services ordinaires, nos écoles, nos mouvements de jeunesse, nos plaines de jeux ne pouvant que trop rarement accueillir les enfants à besoins spécifiques.

« De l'inclusion à la diversité »

Françoise Canart (Fédération Les Scouts)

Alain Thirion (Service de santé mentale L'Etoile Polaire)

Texte rédigé suite aux travaux du groupe Diversité des enfants : inclure des enfants à besoins spécifiques dans des services ordinaires.

Participants au groupe :

Danielle Balfroid, Nadia Bezgaj, Elise Bouchelet,

Françoise Canart, Anne Furst, Frédérique Maerlan, Alain Thirion,

Martine Van Malderen, Marion Vandevoorde, Nadia Younan

Nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui le résultat des travaux de notre groupe, qui s'est réuni autour du thème : « diversité des enfants : inclure des enfants à besoins spécifiques dans des services ordinaires ».

Au sein de notre groupe figurent des professionnels issus de différents horizons mais tous amenés, dans leur pratique quotidienne, à réfléchir et à agir autour de la question de l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques dans des services ordinaires, tant dans le secteur de la petite enfance qu'en milieu scolaire ou extrascolaire, ou encore au sein de mouvements de jeunesse.

Nous nous sommes rencontrés trois fois entre octobre et janvier. Notre réflexion a été soutenue par Veerle Vervaeke. Son regard pertinent sur notre travail nous a permis d'enrichir notre réflexion. Ses recommandations nous ont guidés pour poursuivre celle-ci. Nous tenons avant tout à la remercier pour ce bout de chemin parcouru ensemble !

Il est très difficile de refléter, en une petite demi-heure, la richesse et l'étendue des échanges qui ont eu lieu au sein du groupe durant nos trois rencontres. Nous allons donc seulement tenter de vous en donner un petit aperçu !

Photo : Badje asbl



Mais d'abord, que signifie inclure ?

Parler d'inclusion sous-entend une idée de globalisation (pas la globalisation du monde économique !). En fait, chaque individu fait partie de la société dans son ensemble et en est acteur avec ses spécificités. Chaque individu doit donc être considéré de façon équitable et bénéficier des mêmes services, mais en tenant compte de ses spécificités. Au sein d'une collectivité, chaque personne doit être acceptée telle qu'elle est. Par principe, elle ne peut pas en être rejetée parce qu'elle ne pourrait pas respecter les modalités internes de fonctionnement et de participation fondées sur des normes ne convenant qu'à une majorité. C'est à la collectivité d'adapter autant que possible ses structures générales et ses moyens pour répondre aux besoins particuliers de chacun.

Parler d'inclusion pour nos enfants fait référence au concept d'éducation inclusive. Selon L'UNESCO, l'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu.

Le but ultime de l'éducation inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.

En d'autres termes, inclure signifie mettre en place les conditions permettant à l'enfant d'avoir une place au sein d'une collectivité ordinaire (classe, milieu d'accueil, troupe scout, lieu de loisir,...). Il s'agit d'abord d'une adaptation du service à l'enfant, et non l'inverse (qui se traduit par la notion d'intégration, aujourd'hui plus communément acceptée dans le langage courant).

En poussant la réflexion encore un peu plus loin, et si nous avions eu plus de temps, peut-être aurions-nous pu également nous demander : « mais, au fond, qu'est-ce qui caractérise un service ordinaire ? » ... Nous y reviendrons quand même un peu plus loin.

Encore un peu de terminologie

L'objectif de l'inclusion étant fixé, il faut encore définir les sujets de l'inclusion. De qui parlons-nous ? Quand nous avons commencé à réfléchir ensemble, ce fut d'ailleurs notre première interrogation : qu'entend-on par « enfant à besoins spécifiques » ? Se pencher sur la terminologie est très éclairant. Immédiatement, cela permet de prendre la mesure de la diversité des situations et des enfants concernés.

De même, cela révèle la diversité des représentations qui sont véhiculées dans notre société quant au handicap et à l'enfant handicapé.

Il n'y a pas de consensus sur un terme qui serait le plus approprié. L'utilisation d'un terme plutôt que d'un autre est notamment marquée par le « politiquement correct » en vigueur dans la société du moment. Le débat comporte également une part importante d'affectivité.

Plusieurs termes sont fréquemment utilisés. Chacun est porteur de connotations, de représentations différentes. Chacun comporte forces et faiblesses.

Certains termes font référence à l'état de l'enfant ; en voici quelques exemples :

Enfant handicapé ou déficient : l'enfant se définit-il uniquement sous l'angle de sa déficience, de ses difficultés, de ses limites ?

Qu'en est-il de ses potentialités ?

Enfant porteur de handicap : cela en dit long sur le poids que cela représente... cela n'induit-il pas également une idée de fatalité ? Au même titre que « porter sa croix » ?

Enfant « qui a des troubles » : mais de quoi s'agit-il exactement ?

Enfant différent : ne sommes-nous pas tous différents ? Ou alors différent de l'enfant « normal » ? Cela veut dire quoi « être normal » ?

Enfant à besoins spécifiques : ce qui transparait, c'est que l'enfant est un enfant comme les autres, mais que chacun a des besoins spécifiques. Utiliser ce terme permet à la fois de remettre en question le concept de normalité, et de s'appliquer à d'autres populations d'enfants, qui ne sont pas étiquetés « handicapés » (enfants malades chroniques, enfants primo-arrivants, enfants à haut potentiel). Mais en même temps, s'appliquant à tous, ce terme est-il opérationnel ? N'est-il pas quelque peu angélique face aux situations réelles qui peuvent être très lourdes pour les enfants, les familles et les professionnels ? Malgré ces risques, c'est finalement le terme que nous avons retenu au sein de notre groupe de travail.

D'autres termes concernent la situation de l'enfant : dire d'un enfant qu'il est *en situation de handicap* sous-entend qu'il peut s'agir d'une situation soit temporaire ou partielle, soit de plus ou moins longue durée, soit encore permanente. L'enfant n'est pas nécessairement en situation de handicap pour toutes les activités et à tout moment de la journée. Ainsi, un enfant en chaise roulante est en situation de handicap pour suivre le cours de gym, mais pas pour suivre le cours de math.



Il s'agit donc ici de mettre davantage l'accent sur les potentialités de l'enfant plutôt que sur ses difficultés ou ses déficiences. En outre, l'enfant qui a une jambe cassée ne se retrouve-t-il pas, lui aussi, en situation temporaire de handicap ?

D'autres termes, enfin, se rapportent au comportement de l'enfant : parler d'*enfant perturbateur* (par exemple au sein d'une classe, d'une crèche, d'une plaine de jeux), c'est dire que le comportement de celui-ci est vécu comme problématique tant pour l'enfant lui-même et sa famille, que pour les professionnels (instituteurs, puéricultrices, animateurs), les autres enfants ou encore la société.

Dans le choix des termes à utiliser, la signification qu'ils prennent pour les parents est importante : quels termes utilisent-ils eux-mêmes ? Comment souhaitent-ils que l'on parle des difficultés de leur enfant à leur enfant lui-même, en équipe, aux autres enfants, aux autres parents ?

Dans chaque situation particulière, l'enfant et les parents doivent se sentir respectés dans les mots choisis.

A travers ce débat sur la terminologie transparait la question du diagnostic. Dans de nombreux cas, aucun diagnostic précis n'est posé sur la déficience de l'enfant. Ceci est d'autant plus fréquent, forcément, que l'enfant est jeune.

Cette question a longtemps animé nos débats: les professionnels des écoles et milieux d'accueil ordinaires, les bénévoles des mouvements de jeunesse doivent-ils absolument disposer d'un diagnostic clair et précis sur l'enfant pour pouvoir s'occuper de lui correctement ?

Disposer d'un diagnostic peut certes rassurer les professionnels ou les animateurs. Cela peut leur permettre, dans certains cas, de se référer à des symptômes connus, documentés, et d'adapter en conséquence leurs pratiques vis-à-vis de l'enfant. Mais d'un autre côté, cela peut être source de leurre et les entraîner à penser que d'autres services, spécialisés pour le handicap concerné, seraient plus à même d'accueillir l'enfant en question. En outre, le fait de disposer de trop d'informations sur l'enfant et son handicap AVANT d'avoir rencontré celui-ci peut être source de craintes, d'images pré-conçues, ce qui pourrait engendrer des difficultés supplémentaires.

La notion de diagnostic s'accompagne bien souvent de celle de pronostic, ce qui peut s'avérer paralysant pour les accueillants. Ainsi par exemple, le regard sur les enfants trisomiques a énormément évolué car on a observé que beaucoup d'entre eux avaient des potentialités bien plus importantes que ce que l'on pensait il y a 20 ans. De même, des enfants présentant une même pathologie peuvent évoluer de manières très différentes.

Plutôt que de disposer à tout prix d'une dénomination exacte du handicap de l'enfant, il semble en tout cas essentiel que l'accueillant puisse connaître les difficultés concrètes de l'enfant au quotidien, mais aussi ses potentialités, de manière à permettre qu'il soit reçu de façon personnalisée, comme cela devrait être le cas pour n'importe quel autre enfant.

C'est en côtoyant l'enfant, jour après jour, et en dialoguant avec les parents – par exemple en leur demandant comment ils font à la maison – et avec d'autres professionnels spécialisés, que petit à petit, l'accueillant apprendra à connaître les difficultés de l'enfant et pourra adapter au mieux ses pratiques. Il est mis en position de chercheur, dans une relation de partenariats multiples : avec les parents, avec d'autres professionnels.

Les enjeux de l'inclusion

Attention ! Le discours ne doit pas rester idéaliste. Si c'est bien un droit pour l'enfant à besoins spécifiques d'être accueilli a priori partout, ne nous voilons pas la face. L'inclusion suscite des enjeux, des craintes,

des limites pour l'enfant lui-même, mais aussi pour sa famille (ses parents, ses frères et sœurs ...), pour les professionnels, pour les bénévoles, pour les autres enfants, pour les autres parents, et d'une manière plus large, pour la société.

Nous ne reprendrons aujourd'hui que les dimensions majeures de ces enjeux, de ces craintes et difficultés.

Les enjeux pour l'enfant lui-même sont nombreux.

Les bénéfices espérés et attendus concernent à la fois sa vie présente, son épanouissement au quotidien, mais aussi la préparation de son avenir : l'augmentation des stimulations, une socialisation accrue avec des enfants valides, la reconnaissance de ses spécificités et capacités, l'apprentissage de l'autonomie, l'expérience de ses propres limites et des possibilités d'échec, la reconnaissance de son statut d'enfant « parmi les autres », etc.

Mais ces bénéfices ne peuvent être atteints que si les conditions nécessaires sont mises en place ; ainsi par exemple, l'enfant ne pourra accroître sa socialisation et étendre son réseau d'amis aux enfants valides que si les relations entre tous les enfants du groupe sont travaillées au sein du lieu d'accueil. De même, si une attention suffisante ne lui est pas portée, si les activités ne sont pas constamment adaptées à ses capacités, l'enfant risque d'être sous-stimulé, laissé dans son coin.

Et fréquenter un service ordinaire ou la troupe scout du quartier ne demande-t-il pas trop d'efforts, à certains moments, pour l'enfant à besoins spécifiques ? Ne risque-t-il pas d'être sur-stimulé, fatigué par une présence à l'école souvent complétée par des rééducations en fin de journée, le mercredi après-midi, voire le samedi ? Sa différence ne va-t-elle pas s'en trouver renforcée, mise en évidence à certains moments, lors de jeux ou d'activités spécifiques ?

Enfin, pour construire son identité, n'est-il pas souhaitable qu'il se retrouve parfois en présence de pairs ?



Photos : Badje asbl



Photo : Badje asbl

Les enjeux pour les parents concernent à la fois leur disponibilité (professionnelle et familiale - combien de parents ne renoncent pas à un emploi, une promotion pour garantir un accueil de qualité ?), mais également leur reconnaissance sociale, à travers la reconnaissance sociale de leur enfant. Ceci est vrai également pour la fratrie, qui peut développer un sentiment de fierté de voir leur frère ou leur sœur fréquenter un service ordinaire.

Ici encore, les bénéfices ne seront atteints que si l'accueil, dans les faits, se passe bien. Concernant les frères et sœurs, par exemple, il importe de réfléchir à ce qu'on met en place pour leur porter de l'attention, pour favoriser leur expression et pour valoriser leurs compétences générales mais aussi spécifiques par rapport à leur frère ou sœur handicapé(e).

Mais certains parents peuvent avoir le sentiment, par moments, de rendre la vie compliquée à leur enfant, de leur en demander trop. La culpabilisation peut s'installer. Ils souffrent de voir leur enfant en difficulté ou en échec ; ils craignent le regard des autres parents, leur préjugés, leurs incompréhensions. Ont-ils fait les bons choix ? Quand ils ne seront plus là, la piste de l'inclusion ne sera-t-elle pas trop risquée ?

La fratrie peut aussi souffrir du regard des autres, et en particulier lors de l'adolescence, où tout est toujours plus compliqué, quand tout est remis en question. Les frères et sœurs expriment parfois le « ras-le-bol » de devoir « encore » côtoyer l'enfant hors du cadre familial, à l'école ou pendant leurs loisirs.

Les enjeux pour les professionnels et animateurs bénévoles sont tout aussi importants. Développer de nouvelles compétences pour l'enfant à besoins spécifiques est enrichissant à

titre individuel, mais aussi profitable pour beaucoup d'autres enfants du groupe, qui bénéficient d'attentions supplémentaires « dans la foulée ». Accueillir un enfant à besoins spécifiques nous oblige à réfléchir au sens de nos pratiques : « pourquoi tel objectif ? Pourquoi telle méthodologie ? ». Ces réflexions génèrent des répercussions très positives sur les pratiques éducatives, sur la qualité de l'enseignement en général, au profit de tous.

Mais il ne faut pas non plus que les puéricultrices, les instituteurs, les animateurs de mouvements de jeunesse portent seuls leurs réflexions et recherches, au risque de se décourager. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur d'autres professionnels qui disposent de compétences plus spécialisées pour les aider à répondre à leurs questions et leur apporter des bagages complémentaires.

Le temps disponible est aussi une question essentielle. Sans parler de leur responsabilité de gestion d'un groupe dans son ensemble, et des interactions entre les membres de ce groupe. Tout cela prend beaucoup de temps. Parfois même sans doute trop de temps et d'énergie.

C'est une crainte bien légitime à laquelle s'ajoute encore la multiplication des intervenants autour de l'enfant qui risquent de ne pas tous travailler avec les mêmes objectifs. Qui assure la coordination ? Quelle est la place de l'instituteur, de la puéricultrice ?

Pour les autres enfants, les « pairs », ils tirent d'abord des bénéfices de l'inclusion d'un enfant à besoins spécifiques : ouverture précoce à la diversité et à la différence, développement de la solidarité, apprentissage du sentiment d'équité, notamment par l'application différenciée des règles, ...

Les conditions mises en place sont déterminantes à cet égard également ; le simple fait d'être ensemble ne suffit pas à garantir l'ouverture à la diversité, le développement de la solidarité ou du sentiment d'équité. Cela nécessite de réfléchir aux conditions nécessaires pour que la rencontre soit possible, pour que l'enfant à besoins spécifiques fasse réellement partie du groupe.

Pour les autres parents, l'inclusion comporte des avantages, tels que, par exemple, le fait de savoir son enfant accueilli dans un milieu ouvert à tous et qui donne la possibilité d'explorer la diversité d'une façon positive et sécurisante. Mais leur crainte principale est de voir les besoins de leur propre enfant moins bien satisfaits du fait du temps consacré à cet autre enfant.

Et pour la société ?

Evacuons d'emblée la question de la rentabilité financière qui est difficilement mesurable et ne constitue pas le sujet de notre réflexion.



Les temps de l'inclusion

A ce stade de notre travail, nous nous sommes alors interrogés sur les facteurs favorables à la réussite d'une inclusion. A partir de nos pratiques respectives, nous avons identifié ceux-ci en les organisant de façon chronologique. Ainsi, nous avons défini quatre temps de l'inclusion.

Il y a d'abord le temps de la demande.

L'inclusion d'un enfant est sans doute plus aisée lorsque les parents sont demandeurs ou déjà preneurs de l'inclusion, dès lors qu'ils expriment un accord réfléchi et clair allant dans ce sens. Mais les professionnels n'ont pas réellement de prise sur cela. Travailler avec des acteurs tels que les centres médicaux et de rééducation, les centres PMS, les services d'accompagnement, les associations de parents peut s'avérer très utile pour informer les parents des possibilités d'inclusion, pour leur présenter les avantages et inconvénients de chaque formule. En fin de compte, ce sont toujours les parents qui décident.

L'inclusion aura bien sûr plus de chances de réussir si le milieu d'accueil est ouvert à cette démarche et si tous les membres de l'équipe sont ouverts - voire formés - à l'accueil de la diversité. Des réflexions ont-elles déjà été menées au sein de l'équipe ? La direction montre-t-elle le chemin ? Le projet institutionnel ou le cadre de fonctionnement fait-il référence explicitement à cette ouverture ? Si oui, selon quelles modalités ?

Quelquefois, il n'y a pas de réelle demande d'inclusion, car le handicap apparaît ou est identifié alors que l'enfant fréquente déjà le milieu d'accueil. Dans ce cas, deux situations peuvent se produire :

- soit l'accueil de l'enfant se passait déjà dans de bonnes conditions ; il se poursuivra de la sorte, avec des aménagements complémentaires ;
- soit l'accueil de l'enfant était problématique, et l'annonce du handicap peut remettre en question l'accueil de l'enfant au sein du service ou du groupe (ou impliquer une adaptation de la prise en charge).

Dans ce dernier cas, on peut se poser la question des relations, de l'espace de dialogue et de collaboration entre les parents et les accueillants. Il est vrai que la situation n'est pas simple. Quand un professionnel ou un animateur bénévole découvre que quelque chose ne va pas chez l'enfant, il se trouve dans une situation délicate : comment en parler aux parents ? Quelles démarches entreprendre pour mieux cerner la situation ? Parfois, si les parents ne sont pas prêts à entendre le problème, ils ont besoin de temps ou d'un autre lieu de parole et d'échange. L'accueillant est souvent tiraillé entre son activité avec le groupe et les exigences qui y sont liées, et la nécessité de respecter la prise de conscience parentale, préalable à la mise en œuvre de moyens plus organisés pour soutenir l'accueillant.

A nos yeux, le bénéfice majeur de l'inclusion pour la société concerne l'ouverture à la diversité, le développement d'une plus grande mixité sociale, la construction d'une cohésion sociale plus forte. Accueillir des enfants à besoins spécifiques et, de manière plus large, s'ouvrir effectivement à la diversité en apportant les réponses adéquates doit être considéré comme un investissement humain, signe des progrès de toute une société.

Sans doute, le risque d'un nivellement par le bas, notamment dans l'enseignement ordinaire, ne peut pas être élué. Demander (ou plutôt imposer) à tous les enfants d'atteindre des socles de compétences définis au préalable devient un objectif à adapter - voire à modifier - pour chaque enfant. Par ailleurs, la coexistence de deux organisations parallèles d'enseignement - ordinaire et spécialisé - présente certaines limites. Les plus récents efforts de rapprochement en matière d'intégration et de mutualisation des savoirs en faveur d'enfants maintenus dans l'enseignement ordinaire montrent certainement la voie à suivre.

Ces réflexions conduisent très vite à poser la question fondamentale de la norme d'encadrement tant dans les classes que dans les crèches et dans tous les milieux d'accueil. Promouvoir l'inclusion impose de donner aux services les moyens humains indispensables susceptibles de répondre aux besoins. Aujourd'hui, dans tous les milieux d'accueil, la norme est, par rapport à cet objectif d'inclusion, nettement insuffisante.

En tout cas, ces craintes, ces difficultés, ces peurs ne peuvent pas remettre en question la pertinence et l'opportunité de la démarche inclusive. Elles doivent cependant être prises en compte et faire l'objet d'un travail auprès des différents acteurs de l'inclusion :

- le monde politique, afin qu'il propose des réformes qui prennent encore davantage en compte les réalités du terrain (par exemple les besoins de formation continuée) ;
- les professionnels, pour qui le travail en réseau est une pratique encore trop souvent peu exploitée et méconnue ;
- les bénévoles, afin qu'ils puissent être sensibilisés aux richesses de la diversité.

Vient ensuite le temps de la préparation.

C'est un temps où chacun doit avoir l'occasion de s'exprimer.

C'est à ce moment aussi que les objectifs pour l'enfant doivent être clairement définis, en concertation avec les parents. Ceci n'est pas sans questions : quels objectifs fixer, par exemple, pour l'inclusion d'un enfant polyhandicapé au sein d'une classe ordinaire ? Il est clair que viser à atteindre les socles de compétences n'est sans doute pas réaliste. Il est nécessaire de fixer d'autres objectifs pour cet enfant. Comment ? Avec qui ? Sur base de quels éléments pertinents ? Atteindre un certain niveau de socialisation pourrait être un premier objectif. Mais parents et professionnels ne seront peut-être pas d'accord. Certains parents, de façon légitime, en veulent plus pour leur enfant, et visent par exemple l'acquisition de compétences et d'apprentissages plus scolaires. Certains objectifs qui semblent inaccessibles dans l'immédiat, peuvent cependant être atteints au fil du temps. Il faut pouvoir laisser les objectifs ouverts, et travailler dans une certaine incertitude.

C'est également un temps qui devrait être mis à profit pour réfléchir au fonctionnement de l'équipe : les conditions de travail sont-elles bonnes ? L'équipe fonctionne-t-elle bien ? L'inclusion d'un enfant à besoins spécifiques peut jouer le rôle de caisse de résonance du fonctionnement d'une équipe, qui peut amplifier les difficultés présentes au sein de celle-ci. Il est donc nécessaire d'identifier ces difficultés auparavant et d'y trouver une solution.

Le temps de préparation permet de construire le cadre, de réunir un réseau, le cas échéant.

Et puis arrive le temps de la mise en œuvre.

Outre la poursuite des différentes étapes entamées lors de la préparation, il s'agit d'accueillir concrètement l'enfant au sein du groupe. Comment l'enfant est-il présenté aux autres ? Cette question ramène à celle de l'accueil, de la présentation de chaque nouvel enfant, quel qu'il soit. L'accueil d'un enfant à besoins spécifiques au sein d'un groupe nécessite, en outre, de gérer le groupe, de gérer les relations entre les enfants.

Ce qui est important, c'est le soutien que reçoivent les professionnels de la part de leur direction, les animateurs de la part de leurs responsables ; c'est aussi la possibilité pour eux de souffler, de prendre une position de chercheur, en partenariat avec leurs collègues et les parents ; c'est de pouvoir s'appuyer sur des compétences extérieures.

Et enfin, c'est le temps de l'évaluation.

Ce temps est essentiellement un temps d'échanges et de prise de recul. L'évaluation peut avoir plusieurs objectifs :

- améliorer ce qui est mis en œuvre pour les situations d'inclusion, actuelles et futures ;
- échanger les pratiques, notamment entre équipes ;
- revenir sur les objectifs de départ et voir où l'on se trouve en fin de parcours par rapport à ceux-ci ;
- permettre à chacun de s'exprimer par rapport à l'expérience vécue et d'y trouver une reconnaissance du travail accompli.



Photos : Badje asbl

Quelles sont les conditions pour que le droit à l'accueil s'exerce le mieux possible ?

Nous parlons tout à l'heure du droit à l'accueil pour chaque enfant. En ayant ainsi évoqué successivement les enjeux de l'inclusion et les différentes étapes de sa mise en œuvre, il se dégage une série de conditions indispensables pour que ce droit s'exerce le mieux possible.

Nous avons retenu d'abord la question des moyens, tant elle est fondamentale : moyens humains (la norme d'encadrement), moyens techniques (la question de l'accessibilité) et moyens financiers.

Les modalités d'accès aux places disponibles dans les milieux d'accueil sont déterminantes aussi car elles doivent permettre l'accueil de chaque enfant, et en particulier de chaque enfant à besoins spécifiques. Risque-t-il d'être écarté du processus d'acceptation au sein des milieux d'accueil au profit d'enfants dont le profil paraît moins problématique ?

L'adhésion de toute l'équipe au projet d'inclusion est un facteur déterminant. Elle favorise la cohésion d'équipe indispensable. L'ouverture des accueillants à la diversité est un fondement préalable à ces exigences.

Qu'est-ce qu'une inclusion réussie ?

Et finalement, qu'est-ce qu'une inclusion réussie ? Quels sont les critères à prendre en compte ?

Comme pour tous les enfants, il faut d'abord prendre en compte le fait que l'enfant se sente bien dans le milieu d'accueil, et que ses parents s'y sentent soutenus.

Ensuite, il y a lieu d'évaluer si les objectifs réalistes fixés initialement ont été atteints, en commun.

Si des réponses positives sont apportées chaque fois, on peut affirmer que l'inclusion est réussie. Et ce, quelle que soit la suite du parcours de l'enfant ; en effet, certains enfants fréquentent avec bonheur une crèche ordinaire, puis, pour diverses raisons, leurs parents font ensuite le choix de l'enseignement spécialisé. Cela ne doit pas entraîner de la déception pour les puéricultrices ; le fait d'avoir pu travailler en toute confiance ensemble est un bon tremplin pour la suite, même si le choix des parents pour le futur n'est pas celui de l'inclusion.

Accueillir un enfant à besoins spécifiques, c'est accueillir la diversité

Notre réflexion qui est partie de l'intégration des enfants en situation de handicap a rapidement évolué vers l'évidence conceptuelle de l'inclusion des enfants à besoins spécifiques pour finalement aboutir à la prise en compte de toutes les diversités.

Et c'est sur ce point que nous voulons terminer : accueillir un enfant à besoins spécifiques, c'est accueillir la diversité, la reconnaître. Ce n'est pas gommer les différences entre les enfants (on n'est pas tous pareils), mais c'est reconnaître à celles-ci une existence légitime. C'est mettre en place les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacun, compte tenu de ses caractéristiques, de ses potentialités et de ses difficultés. L'acceptation de cette reconnaissance entraîne une réflexion critique quant à l'aménagement des conditions optimales d'accueil de chaque enfant, quel qu'il soit, où qu'il soit. Cela touche à une plus grande individualisation des pratiques, tant dans l'éducation que dans l'accueil.

Il y a donc fort à parier que plus un milieu d'éducation ou d'accueil individualise ses pratiques pour chaque enfant, plus il disposera d'atouts en main lors d'une démarche d'inclusion d'un enfant à besoins spécifiques.

Travailler vers l'inclusion, c'est augmenter les chances pour chaque enfant de simplement trouver près de chez lui une place d'accueil adaptée sans avoir à parcourir de grandes distances comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Pour les enfants à besoins spécifiques, c'est éviter les déracinements familiaux, sociaux. Comme les services ordinaires sont plus nombreux et mieux répartis géographiquement, c'est améliorer l'accès des crèches, des écoles, des troupes scouts, des plaines de jeux, des lieux de loisirs,... pour tous les enfants.

Travailler vers l'inclusion, c'est réfléchir aux conditions à mettre en place pour permettre à chaque enfant d'être accueilli dans une structure ordinaire s'il le souhaite (ou si ses parents le souhaitent). Ce n'est pas faire un cadeau à l'enfant, c'est permettre que son droit (ou celui de ses parents) s'exerce.

Et quand nous nous posons la question que j'évoquais tantôt « mais, au fond, qu'est-ce qui caractérise un service ordinaire ? », ne peut-on pas espérer qu'un jour, la réponse sera « un service qui accueille toutes les diversités » ?



Photo : Badije ashl



« Inclure des enfants à besoins spécifiques, c'est accueillir la diversité »

Par Veerle Vervaeke, du VBJK,
Centre de Recherches et de Ressources des Milieux d'accueil, à Gand

J'ai suivi le processus de réflexion fait par le groupe de travail sur l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques.

On m'avait demandé de faire une lecture critique du contenu des synthèses, en d'autres mots : de prendre la position d'émmerdeuse, celle qui pose les questions critiques, peut-être gênantes, embêtantes parfois... Et pour être honnête, une position que j'aime bien ...

Quand c'est mon tour de m'exprimer, c'est toujours à travers les critiques que j'apprends le plus.

C'est de la même façon que l'équipe du VBJK a co-construit sa vision sur le travail de l'inclusion⁴. Nous avons fait le même parcours de questions difficiles, parfois énigmatiques et critiques, à partir du droit de l'enfant, vers les discussions sur la terminologie, intégration ou inclusion, les enjeux pour chacun et ce que cela veut dire concrètement pour la pratique pédagogique de chaque jour. Nous avons eu la chance de faire ce parcours de co-construction en partenariat avec des professionnels de l'accueil dans des projets pilotes, des spécialistes extérieurs (des services d'accompagnement à domicile), mais surtout avec les parents.

Aujourd'hui je veux commencer par la réalité vécue par les professionnels au début d'un trajet d'inclusion : leurs doutes et leurs craintes.



Puis, je vous présenterai deux façons de regarder l'inclusion, deux modèles qui influencent la manière de regarder la position de l'enfant, des parents et surtout la pratique pédagogique des professionnels.

Pour conclure, je veux vous faire part de quelques aspects indispensables à un travail d'inclusion réussi.

Les doutes et les craintes

Quand on parle d'inclusion d'enfants à besoins spécifiques, il y a souvent les mêmes questions qui apparaissent chez les professionnels :

- Est-ce qu'on a assez de personnel ?
- De quel savoir/quelles compétences on a besoin ?
- Est-ce qu'on a assez de temps pour donner les soins dont cet enfant a besoin ?
- Et qu'en est-il des autres enfants ?
- Pouvons-nous y arriver ?

Des questions pertinentes, qui partent des soucis des professionnels qui veulent prodiguer un accueil de qualité pour tous les enfants et leurs familles, mais qui réfèrent aussi à une façon de regarder l'inclusion : une vision partant du déficit.

Le modèle du déficit

Dans le modèle du déficit, l'accent est mis sur les manques chez l'enfant.

Au travers des enquêtes menées auprès des milieux d'accueil en Flandres, on constate que cette manière de penser est très souvent rencontrée chez les responsables et les accueillant-e-s, mais également chez d'autres personnes concernées. Cela signifie que l'on considère l'enfant qui a un problème de développement comme un enfant qui s'écarte de la norme. Le diagnostic et le traitement par des spécialistes sont centraux. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour réduire l'écart à la norme au maximum, de sorte que l'adaptation de l'enfant rende possible le « vivre ensemble ». Dans la pratique, il semble

4. Vandenbroeck, M ; L'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques. Gent: VBJK, (2010-traduction française)



que les accueillant-e-s se sentent mieux si l'enfant peut « participer au groupe ». Cela signifie qu'ils-elles considèrent que l'accueil est réussi quand la différence peut être niée, quand le manque disparaît.

Dans le modèle du déficit, on est moins préoccupé par la question de savoir « comment gérer la différence » que « comment faire disparaître cette différence ». Le modèle du déficit repose sur l'hypothèse implicite que le personnel spécialisé doit apprendre, à l'enfant, des capacités et des attitudes. L'enfant, dans ce modèle, doit toujours être soutenu de la meilleure manière possible pour s'adapter et autant que possible se « normaliser ». Quand il aura atteint le niveau suffisant, il pourra être accepté et participer à la vie de la communauté.

Le modèle du déficit a un impact important sur le regard que l'on pose sur l'enfant, sur ses parents et sur le regard que les professionnel-le-s ont d'eux-mêmes.

L'image de l'enfant dans le modèle du déficit

Les enquêtes menées en Flandre montrent que les accueillant-e-s ont souvent pitié de l'enfant. De plus, le fait d'accueillir un tel enfant augmente leur peur de l'inconnu. Dans un premier temps, on voit moins l'enfant lui-même que son étiquette (retard de développement, autisme, ...), ce qui rend le travail des professionnel-le-s encore plus difficile. Une équipe qui a une telle façon de voir les choses trouve que c'est assez compli-

qué de partager équitablement son attention entre l'enfant « extraordinaire » et le reste du groupe. Ou bien l'enfant est surprotégé, ou bien il est souvent tiré du groupe pour que les autres puissent eux aussi recevoir l'attention que les professionnel-le-s prodiguent. Dans le modèle du déficit, la norme est rarement remise en question, puisque c'est la déficience qui est centrale.

Imaginons la situation suivante : un enfant qui a des problèmes moteurs, qui ne marche pas, se trouve dans le groupe des grands. Par la manière dont le groupe des grands est organisé, des tas de problèmes pratiques peuvent se poser aux accueillant-e-s. Dans une vision du déficit, l'équipe essaiera de voir comment elle peut aider l'enfant à s'adapter plutôt que de remettre en question l'organisation du groupe de vie.

Le fait d'avoir cette vision du déficit non seulement rend plus difficile la tâche des accueillant-e-s, mais nous pouvons également nous demander ce que cela signifie pour l'enfant en question. L'accent mis sur les limites, les manques, les anomalies a pour conséquence de réduire l'identité de l'enfant au problème de développement. La manière dont l'enfant construit et renforce son image de soi, dépend beaucoup de la manière dont les autres posent un regard sur lui ou sur elle.

L'image des parents dans le modèle du déficit

Le modèle du déficit met l'autonomie et la liberté de choix des parents sous pression. Ils sont considérés comme ne sachant pas ce qui est bon pour leur enfant. C'est comme si leur intuition et leur connaissance en tant que parents étaient mises entre parenthèses. Ils sont harcelés par les avis des spécialistes (neurologues, psychologues et personnel paramédical), avis qui sont présentés comme contraignants et déterminants. Les parents se sentent obligés de suivre ces conseils. Ils ont l'impression qu'on leur ôte systématiquement la liberté de choisir l'éducation de leur enfant.

Nous constatons la même chose quand le personnel du milieu d'accueil se consacre à augmenter sa connaissance au sujet du handicap ou quand les professionnel-le-s essaient de voir comment ils-elles peuvent le plus vite possible compenser ce déficit. Si les parents ne suivent pas les conseils des professionnel-le-s, cela engendre souvent des difficultés dans la relation et on fait des reproches aux parents disant qu'ils sont trop laxistes, qu'ils ne suivent pas bien les conseils et qu'ils ont des attentes inadéquates.

L'image des accueillant-e-s dans le modèle du déficit

Si on pense déficit, cela a également des conséquences sur la description de fonction des accueillant-e-s. L'accent mis sur le manque suggère que les accueillant-e-s, s'ils - elles veulent offrir un accueil de qualité à l'enfant, doivent avoir une connaissance spécialisée des problèmes auxquels l'enfant est confronté. On considère que la peur de l'inconnu que les accueillant-e-s vivent (et donc la résistance à l'inclusion) diminuerait s'ils-elles étaient mieux informé-e-s, via la formation, de tous les aspects médicaux ou thérapeutiques des soins pour les enfants porteurs de handicap.

Dans la réalité, on constate que ces formations amènent peu (parce que chaque enfant est différent) et même, ajoutent de l'anxiété et de la résistance chez les accueillant-e-s en mettant l'accent sur le déficit au lieu de voir l'enfant comme compétent.

Des informations de ce genre renforcent trop souvent le modèle du déficit et cela induit implicitement une idée fausse de la tâche que les accueillant-e-s devraient remplir. Ces dernier-e-s sont réduit-e-s à des technicien-ne-s, des éducateur-trice-s qui doivent devenir des spécialistes. Cela mène vers des incertitudes et des réactions d'évitement, alors que les compétences de base essentielles d'un-e bon-ne accueillant-e sont, par exemple, avoir de l'empathie pour les enfants, donner une place à chacun et à tous les enfants dans le groupe, développer des conditions de jeu qui favorisent les relations entre enfants, accueillir et aller à la rencontre des parents,

Dans cette vision, il est considéré qu'une politique de l'inclusion dépendrait de la bonne volonté personnelle et de l'engagement personnel de l'accueillant-e, du membre de l'équipe ou du-de la responsable. Cela signifie que l'inclusion est une « faveur » qui peut être pensée au cas par cas. Parfois, on va jusqu'à introduire une période d'essai « pour voir si ça marchera », ce qui est à l'opposé d'une véritable politique de l'inclusion qui commence par le droit de la famille à poser un choix.

Le modèle de l'inclusion ou mieux, le modèle de la diversité

Quelle est l'alternative ?

L'alternative est un modèle qui part du principe de diversité dans la vie en société. Cela signifie que chaque disposition du milieu d'accueil prend en considération les différences qu'il y a entre enfants.

Le modèle de l'inclusion que nous défendons est un modèle de la diversité.

Un élément central dans le modèle d'inclusion est le droit inaliénable d'être accepté personnellement et de faire partie du groupe. Cela est en lien avec le fait de reconnaître et apprécier la diversité entre les personnes, mais en même temps, avec une politique de solidarité et de rencontre. C'est un choix de société, éthique et social. Nous plaçons la vision de l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques dans une vision plus large de la gestion de la diversité.

Nous nous basons pour cela sur le travail qui a été réalisé par le réseau Européen de DECET ⁵. Les principes de DECET sont les suivants:

1. Le lieu d'accueil est un endroit où chacun se sent chez soi

Le lieu d'accueil ne peut discriminer personne et chacun est le bienvenu, mais cela va également plus loin. La tâche du milieu d'accueil est clairement de prendre soin de chaque enfant et de chaque famille de manière à ce qu'ils se sentent bienvenus. Cela signifie qu'il convient de faire un effort important dans les premiers contacts et la prise de connaissance, la familiarisation. Il importe que les différences (et donc les problèmes de développement également) soient rendues visibles, parlées et comprises comme une des différentes formes de la diversité. Par exemple : comment parler de la difficulté de

l'enfant ? Ce sont les parents qui nous apprennent les mots à utiliser.

Le message que chacun est le bienvenu doit être central dans chaque forme de communication externe (par exemple, pour les services d'accompagnement à domicile ⁶, les mutualités, les travailleurs médico-sociaux qui effectuent des visites à domicile, ...).

2. Le lieu d'accueil est un endroit où chacun est reconnu dans les différentes composantes de son identité.

Nous respectons chaque enfant comme il est. Avec son histoire spécifique, ses manques, ses potentialités. Il est clair que la famille avec ses spécificités, ses valeurs et aspirations pédagogiques pour l'enfant, ses habitudes, fait partie de cette histoire.

3. Le lieu d'accueil est un endroit où chacun peut apprendre de l'autre et s'enrichir mutuellement

Le respect de la diversité ne se limite jamais aux soins de chaque enfant pris individuellement, mais concerne également la vie des enfants dans le groupe. Cela induit de porter une attention toute particulière à l'enfant ayant des besoins spécifiques lorsqu'il est dans le groupe et à ses relations sociales avec les autres enfants.

Le travail en réseau avec les parents, les professionnels et les spécialistes extérieurs est fort enrichissant quand chacun est reconnu dans ses compétences spécifiques : les parents comme experts de leur propre enfant, les accueillants comme experts d'éducateur en groupe, les externes comme experts dans la médiation de la difficulté de l'enfant.

5. Diversity in early childhood education and training. Voir le site www.decet.org



Photo : Badje asbl

6. En Communauté française de Belgique, il peut s'agir des services rendus par les services d'aide précoce. Il est question ici de services spécialisés qui soutiennent les parents dans la vie quotidienne (voir avec la définition des services d'aide précoce).

4. Le lieu d'accueil est un endroit où chacun peut participer activement.

Cela veut dire que l'on cherche à savoir auprès des parents et auprès des enfants, comment ils vivent l'accueil, quels sont leurs questions, leurs soucis, leurs attentes et qu'on les prend en compte. Personnellement je suis convaincue que la participation des parents - c'est-à-dire avoir comme parent la possibilité de réfléchir en alliance pédagogique avec l'équipe - détermine le succès d'un parcours inclusif.

Une équipe qui fait ce chemin ensemble avec les parents comprend très vite qu'un vrai partenariat avec tous les parents augmente la qualité d'accueil.

5. Chacun peut lutter activement contre les préjugés et la discrimination.

Une des plus importantes formes de discrimination dans les milieux d'accueil vient précisément de l'accessibilité. Reconnaître et respecter la diversité implique que les enfants ayant des besoins spécifiques sont appréciés en tant que personnes et sont bienvenus dans les milieux d'accueil ordinaires. Non pas parce qu'ils devront devenir comme les autres aussi vite que possible, mais parce que la différence est considérée en soi comme une valeur.

La lutte active contre les préjugés comprend aussi la communication avec les autres parents : Bien sûr, les parents n'ont pas à décider quel enfant ne devrait pas être accueilli.

Mais il est nécessaire d'aborder avec soin les questions que les autres parents ont en rapport avec leur propre enfant. Les parents sont parfois inquiets ou se demandent s'il y aura encore assez de place et de temps pour leur enfant, par exemple. Il importe de ne pas laisser ces questions de côté. En écoutant leur souci, on trouve l'occasion de leur parler de la valeur pédagogique de la diversité.

L'image des enfants dans le modèle de l'inclusion

L'enfant est vu comme un individu qui a son propre sens de l'humour, qui a sa manière de s'attacher aux différents membres de l'équipe, qui a ses propres rituels. Il a sa manière d'être actif, ou d'entrer en conflit avec les autres ou de s'imposer dans un groupe. Le problème de développement est un des nombreux aspects qui composent l'individualité de l'enfant.

Cette individualité, nous devons, à chaque fois, apprendre à la découvrir et à l'apprécier. Et pour cela, les parents peuvent nous aider. Dans un contexte où les différences sont appréciées et valorisées, l'enfant a plus de chances de développer une image de soi positive. La question centrale est de savoir comment l'enfant fonctionne dans le groupe et quels sont les ajustements souhaitables à réaliser dans le groupe de vie au bénéfice de cet enfant et de tous les enfants.

L'image des parents dans le modèle de l'inclusion

Les parents, dans un modèle de l'inclusion, restent les experts de l'éducation de leur enfant. Dans un partenariat avec les spécialistes et les accueillant-e-s, ils peuvent donner une forme à l'éducation qu'ils souhaitent prodiguer à leur enfant. Ils ont un vrai choix entre l'accueil inclusif ou un accueil spécialisé, en fonction des soins à donner à l'enfant et des besoins de sa famille. Ils restent l'axe d'un réseau dans lequel les accueillant-e-s et les spécialistes travaillent ensemble.

L'image des accueillant-e-s dans le modèle de l'inclusion

Les accueillant-e-s voient l'enfant comme une personne et ne se fixent pas sur le problème de développement.

Au lieu de se sentir incompetent-e-s, ils-elles misent sur leurs compétences les plus spécifiques : gérer de manière empathique les enfants dans les situations de groupe. Leur mission est spécifiquement éducative plutôt que thérapeutique. Les parents ne demandent pas de traitement de faveur ou spécifique pour leur enfant. Pour les soins spécifiques de l'enfant, ils peuvent compter sur un réseau de spécialistes, qui, de différentes manières, peuvent être un soutien à la qualité de l'action pédagogique.

Pour travailler l'inclusion, on n'a pas besoin de compétences spécifiques, mais il est plutôt nécessaire d'approfondir les compétences indispensables pour un accueil de tous.

Et pour conclure, pour réaliser un travail d'inclusion réussi, il est important :

- d'accompagner toute l'équipe au développement d'une vision commune. L'échange d'expériences, la diffusion d'informations et la concertation sont les outils principaux ;
- que les parents et les accueillant-e-s travaillent en partenariat. Ca veut dire organiser des moments de rencontre formels ou informels, ce qui facilite un dialogue permanent avec les parents ;
- de construire un réseau avec les spécialistes dans lequel les parents sont centraux ;



Photo : Badje ashl

- de mettre le focus sur le bien-être de chaque enfant, ce qui comprend entre autres, qu'il y ait de l'attention pour les relations entre enfants et la place de chaque enfant dans le groupe ;
- de reconnaître pleinement la différence dans le milieu d'accueil et que les conditions de l'accueil soient ajustées ;
- de réaliser que les aménagements mis en place pour l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques sont souvent également fort utiles pour tous les enfants ;



Photo : Badje asbl



Photo : Badje asbl

- de ne pas négliger les questions des autres parents. Les moments de rencontre informels entre parents sont particulièrement adaptés pour accueillir leurs questions.

A partir de tout ça, la question du début de mon exposé : « pourrions-nous y arriver ? » deviendra plutôt « de quoi avons-nous besoin pour y arriver et comment nous organisons-nous en fonction ? »

Les équipes qui pratiquent l'inclusion le soulignent : les dispositions qu'elles prennent pour l'enfant qui est différent, améliorent la qualité de l'accueil pour tous.

L'histoire de Robine racontée par sa mère.

Robine, ma petite fille, a un polyhandicap. Elle a de grandes difficultés motrices qui nécessitent, pour tous ses déplacements, la présence d'une aide. Robine comprend assez bien tout ce qui est dit mais elle ne peut pas parler.

C'est une enfant qui ne correspond pas du tout aux attentes et aux normes de la vie en société mais en même temps elle est aussi une petite fille ordinaire. Et moi, je souhaite également vivre une vie aussi normale que possible, tant pour moi-même que pour Robine. Une vie ordinaire avec comme base de départ une vie scolaire aussi ordinaire que possible.

Très souvent, je remarque que les parents recherchent avec beaucoup d'énergie et d'ardeur un accueil correct pour leur enfant « non handicapé » : une petite ou une grosse crèche, privée, publique ou une accueillante à domicile. C'est évident que comme parent, on réfléchisse à cela sérieusement.

Mais quand votre enfant est destiné à fréquenter un accueil extraordinaire ou un IMP⁷, alors comme parent, vous avez le choix seulement entre quelques établissements spécialisés dans un rayon de 50 kilomètres. Le seul critère déterminant est le handicap.

Pourtant, en tant que maman, je veux choisir aussi un accueil et me laisse aussi guider par le projet qui me convient. Et heureusement j'ai eu le choix. Pour moi, cela a été un petit pas vers l'inclusion dans un accueil ordinaire, et ce pour deux raisons. Je trouvais que mon enfant avait le droit d'aller dans un milieu d'accueil ordinaire. Mais la raison principale était surtout que j'y ai été accueillie très chaleureusement. Même si cette période pour moi était très dure d'un point de vue émotionnel et que c'était aussi pour la crèche comme pour moi un parcours de recherche j'ai toujours eu le sentiment que chacun s'engageait jusqu'au bout. J'ai reçu un accompagnement tant au niveau pratique qu'émotionnel. Toutes les possibilités ont été recherchées et les limites ont été repoussées.

Il y avait des aides extérieures tels que kiné et intervenant à domicile, les puéricultrices suivaient les recommandations du thérapeute et essayaient de les inclure dans leurs activités quotidiennes.

Je n'aurais pu imaginer une équipe aussi motivée que celle-là. Les puéricultrices avaient une attitude très professionnelle. Elles prenaient elles-mêmes l'initiative et étaient encadrées de manière structurelle : établir un espace « snoezelen », adapter le mobilier, aller en formation ...

Grâce aux expériences supplémentaires qu'elles ont faites pour Robine, un bon équilibre a été trouvé entre un soutien spécifique pour Robine et pourtant pas un traitement de faveur.

Il était clair que c'était un investissement plein de sens. Les stimulations positives qui venaient des autres enfants ont été constructives pour Robine. Le fait que l'inclusion est bonne pour les deux parties parle de soi-même : » des enfants « normaux » et leurs parents apprennent à considérer un enfant ayant des difficultés comme un membre de la société. Même après le séjour de Robine à la crèche, j'ai senti leur soutien dans ma recherche pour l'avenir. Robine est maintenant dans un projet d'inclusion réussie dans une école maternelle.

7. Institut médico-pédagogique



Photo : Massimo Bortolini

Diversité des besoins

Par Joëlle Mottint



Photo : Massimo Bortolini

Les projets DiversCités à Anderlecht et Jette

À présent, voici le thème Diversité des besoins. Il a été fort question, lors de la recherche-action DiversCités, des différents types de besoins d'accueil des familles. Hormis le besoin de garde d'enfants, nécessaire lorsque l'on travaille, de nombreux autres besoins peuvent être identifiés. Besoin de garde pour suivre une formation, faire des démarches administratives, besoin de souffler, de retrouver du temps pour soi, besoin de socialisation tant pour les enfants que pour les parents. À Jette, une réflexion a été entamée au préguardiennat Boule et Bill pour voir comment répondre, en plus de la demande classique, à des demandes plus inhabituelles, atypiques, dans une optique de multi-accueil. Autres expériences : Anne-Françoise a évoqué ce matin le projet de création de crèche l'Arbre à Papillons à Anderlecht ; elle est conçue comme un milieu d'accueil susceptible de répondre aux différents types de besoins rencontrés par les familles du quartier. Par exemple, en combinant l'accueil d'enfants à temps plein et l'accueil d'enfants à temps partiels, voire très partiels. Le Pazapaz, également évoqué ce matin, combine également différents types d'accueil : garderie parentale où les mamans se relayent pour accueillir les enfants, et lieu de rencontre parents-enfants.

De ces expériences a émergé le thème de ce groupe de travail « Diversité des besoins : proposer des solutions d'accueil innovantes en phase avec les réalités des familles ».

Composé de professionnels de différents horizons (accueil 0-3 ans, accueil extrascolaire, association de santé communautaire), ce groupe a produit une riche réflexion qui vous est présentée par Séverine Acerbis et Françoise Defourmy.



Photo : Massimo Bortolini



Photo : Massimo Bortolini

Entre tensions et équilibres: accueillir la diversité

Par Séverine Acerbis (BADJE)
Françoise Defourny
(Crèche Parentale de Louvain-la-Neuve, et RIEPP)

Texte rédigé par Séverine Acerbis, sur base de
la synthèse réalisée suite aux travaux du groupe.

Participants au groupe :

Séverine Acerbis, Delphine Chabbert, Geneviève Culot,
Marijke Decour, Françoise Defourny, Ayse Eryoruk,
Daphné Foucart, Véronique Martelleur, Françoise Pichot,
Christine Redant, Nicolas Rombaut, Maud Rounsard, Pascale Schmitz,
Latifa Senhaji, Colette Swaelens, Vêrane Vanexem.

Nous avons été chargées de vous faire la synthèse du groupe de travail, préparatoire à ce colloque, réuni autour du thème « diversité des besoins : proposer des solutions d'accueil innovantes en phase avec les réalités des familles ».

Notre groupe s'est réuni à trois reprises. Il a rassemblé des professionnels issus tant de l'accueil de la petite enfance que de l'accueil extrascolaire, de l'accueil dit « familial » (représentantes de services d'accueillantes à domicile), de l'accueil plus collectif (maisons d'enfants, crèches), de milieux d'accueil subventionnés ou non subventionnés, de Bruxelles, de Wallonie... soit une belle diversité de professionnels, pour débattre de la diversité des besoins.

Conformément à la méthodologie qui vous a été exposée ce matin, une experte ne participant pas à nos réunions a accompagné « à distance » notre cheminement. Il s'agissait de Catherine Bouve, qui prendra la parole après nous. Séance après séance, ses commentaires nous ont permis de prolonger le débat et d'affiner nos réflexions. Nous tenons à souligner la

qualité de ces commentaires et à en remercier sincèrement Catherine Bouve : ils ont été largement appréciés tant pour leur clarté que pour leur caractère concret et pour les pistes de réflexion qu'ils ouvraient pour la poursuite de nos travaux. Voici, développés en 5 points, les résultats de nos travaux ...

Diversité des besoins : qu'en est-il ?

Les milieux d'accueil sont confrontés aujourd'hui à des besoins d'accueil multiples, dont certains apparaissent comme « nouveaux ». Parmi ces besoins figurent, entre autres :

- les besoins des familles en termes d'horaires : heure d'arrivée le matin, heure de reprise de l'enfant le soir, accueil le week-end, etc. Ces considérations horaires sont également très importantes à prendre en compte dans l'accueil 3-12 ans, car le temps scolaire ne correspond pas au temps professionnel ;
- le besoin de socialisation des enfants / des parents, que ce besoin soit exprimé comme tel ou non ;
- le souhait de continuité de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans (demande de lieux intégrés pouvant répondre à une grande diversité de besoins et à l'évolution de ceux-ci au cours du temps) ;
- le besoin de stabilité : dans les familles où les parents partent très tôt le matin et reviennent très tard le soir, le milieu d'accueil représente un élément de stabilité pour l'enfant et ce, même lorsque celui-ci est plus âgé ;
- le besoin d'accueil d'urgence (urgence liée à l'emploi, mais également aux situations familiales difficiles, au besoin de souffler) ;
- le besoin de soutien éducatif, de repères, de relais, notamment en cas de difficulté de l'enfant : les professionnels des milieux d'accueil sont en première ligne lorsqu'un problème particulier est détecté chez l'enfant. Les parents peuvent exprimer beaucoup de questions (parfois implicitement) aux professionnels : « est-ce que mon enfant est normal ? »

Photo : Massimo Bortolini



Attention, parmi les besoins des familles, certains parents souhaitent rester à la maison pour s'occuper eux-mêmes de leur enfant. Ceci met en évidence le fait qu'une politique de l'enfance ne se réduit pas à développer une offre d'accueil, toute de qualité qu'elle soit. Elle doit au contraire envisager plus globalement la place de l'enfant « dans la cité » et, notamment, avoir également pour préoccupation de voir s'améliorer le statut du parent à domicile.

Les besoins en matière d'accueil de l'enfance sont donc multiples, diversifiés, variables au cours du temps... Ils reflètent à la fois :

- la diversité des situations des familles ;
- l'évolution de la société, et notamment du marché du travail.

Pour répondre à la diversité des besoins d'accueil, il est nécessaire de reconnaître et de réfléchir aux pratiques des milieux d'accueil, et d'adapter celles-ci, de les diversifier. Il faut donc donner les moyens aux milieux d'accueil de s'arrêter pour réfléchir à leurs pratiques.



Photo : Massimo Bortolini

« Adapter les pratiques, oui, mais dans quelle mesure ? » : tensions !

« Adapter les pratiques, oui, mais dans quelle mesure ? » c'est la question suivante sur laquelle le groupe s'est ensuite arrêté. Ce questionnement a fait émerger des tensions entre diverses dimensions, nécessitant des arbitrages.

Faut-il « maintenir le cadre » ou « assouplir le cadre et s'adapter aux besoins des familles » ? A travers plusieurs exemples, la tension entre ces deux tendances a été explorée.

Face à des besoins « nouveaux », « hors cadre », le groupe a évoqué le fait que les milieux d'accueil ont deux alternatives : soit assouplir le cadre pour répondre aux besoins, soit maintenir le cadre et réorienter les parents vers une autre structure susceptible de mieux répondre à leurs besoins.

Cependant, un service répondant à ce « nouveau besoin » n'existe pas forcément. De plus, il est vite apparu que le risque

est grand, en choisissant cette seconde option, de créer des « ghettos », sans mixité sociale, avec pour effet de réduire les possibilités pour l'enfant, dès le plus jeune âge, d'être confronté à la diversité. C'est d'ailleurs ce à quoi on assiste déjà partiellement : des milieux d'accueil spécialisés dans l'accueil d'enfants dont les deux parents travaillent à temps plein, d'autres n'accueillant que les enfants dont les parents sont sans emploi. Les questions soulevées par ces réalités sont nombreuses, d'autant, qu'on le rappelle, les situations des familles changent au fil de temps, et parfois très brusquement.

Alors, qu'en est-il ? Notre groupe s'est accordé pour dire que, certes, le cadre importe. Il est une référence importante, il garantit une position « égalitaire » vis-à-vis des familles, il est le garant d'un professionnalisme, d'une cohérence et d'une certaine continuité. Il revient à chaque milieu d'accueil, compte tenu de ses spécificités (public, cadre institutionnel, etc.) d'estimer dans quelle mesure il peut assouplir son cadre pour mieux répondre aux besoins de chaque famille en particulier, tout en préservant la qualité de l'accueil pour tous.

Par ailleurs, si tout ne doit pas être négocié et remis en question en permanence, tout doit, par contre, pouvoir être discuté. Comme nous l'a fait remarquer Catherine Bouve, il est important de ne pas éviter le débat d'idées et les confrontations des valeurs éducatives (entre parents et professionnels, tout comme entre professionnels). Car les pratiques éducatives sont nécessairement diversifiées et doivent nécessairement être remises en question (exemple de la tétine, très parlant).

L'implication des parents dans la discussion sur le cadre du milieu d'accueil apparaît à ce niveau comme une nécessité. Il est important que des temps et des espaces d'échanges soient prévus pour que parents et professionnels puissent dialoguer au sujet du cadre. Ainsi par exemple, il est important de prévoir au moins une réunion annuelle pour que parents et professionnels puissent discuter ensemble du « ROI », qui évolue nécessairement en fonction des pratiques de terrain et des propositions des familles. Une autre démarche particulièrement intéressante est de faire participer les parents à la réflexion, à la recherche de solution à un problème rencontré dans le milieu d'accueil : le parent est alors mis en position d'acteur (responsable).

Au-delà d'une implication plus « formelle » des parents à la discussion sur le cadre, de simples petites choses peuvent favoriser la participation des parents et contribuer à l'émergence d'un partenariat « parents-professionnels » pour mieux répondre aux besoins.

Une autre tension est apparue face à la question « Adapter les pratiques, oui, mais dans quelle mesure ? » : il s'agit de la tension entre « répondre à l'évolution de la société et du marché du travail » et « rester garant de la qualité ». Le groupe s'est, en effet, questionné sur l'attitude à adopter face à la pression croissante du marché de l'emploi.

La proposition a été faite de sortir de cette tension en optant pour un recentrage sur les besoins de l'enfant (et donc de sa famille) ou, dit autrement, en restant centré sur des objectifs éducatifs et pédagogiques. Ce recentrage sur l'enfant (et sur sa famille) permet en effet de « sortir de l'étau » de la responsabilité des entreprises et des politiques en matière de flexibilité du travail. Car il apparaît peu probable que les professionnels de la petite enfance parviennent à arrêter le mouvement socio-économique (horaires atypiques, temps partiels, horaires contraints ou imprévisibles).

Or, face à la désorganisation du temps de travail et du travail, en l'absence de modes de d'accueil adaptés, les parents bricolent des solutions de garde qui ne présentent pas nécessairement toujours des garanties de qualité pour l'enfant. De ce point de vue, la question n'est plus de savoir s'il faut se plier aux exigences du marché de l'emploi et des entreprises, s'il faut répondre ou non à cette diversité des besoins : dans un objectif social et éducatif, il apparaît alors évident qu'il y a lieu de prendre en compte les besoins des enfants et les besoins des parents.

Cela ne revient pas à nier la responsabilité des entreprises : elle est réelle. Mais il paraît préférable pour les professionnels de l'enfance de ne pas rester « coincés » dans ce vaste débat. A eux de se positionner en tant qu'acteurs et responsables et de s'adapter, d'innover en ayant en point de mire un accueil de qualité mettant les enfants au centre de l'attention : penser la continuité, les repères, les activités, les méthodes pédagogiques... Afin de ne pas réduire les pratiques d'accueil à la seule nécessité économique mais de les maintenir au cœur d'objectifs éducatifs et pédagogiques.

C'est d'ailleurs, et c'est important de le souligner, l'attitude de nombreux milieux d'accueil dits « atypiques » qui ne se contentent pas de « suivre le mouvement » ou de « subir les évolutions de la société » mais sont nés d'une volonté de réfléchir et d'apporter des réponses concrètes aux besoins vécus sur le terrain.



Photos : Massimo Bortolini



Une autre tension relevée dans le cadre de nos débats est celle existant entre « définir la qualité par les normes, le règlement, la légalité » et « faire primer le bon sens ».

Trop de règles trop strictes finissent par faire émerger un système où la vie n'a plus sa place. Devoir se plier à un trop grand nombre de contraintes légales peut empêcher le milieu d'accueil d'avoir une gestion « de bon sens ». Attention, donc, à la tendance au « risque zéro ». « Faire primer le bon sens sur la légalité ou la technocratie relève d'un acte pédagogique et de résistance salutaire » nous dit Catherine Bouve. Néanmoins, des règles sont nécessaires et on l'a vu dans le cadre de nos débats lorsque la question du maintien du cadre a été posée.

La question du cadre et les tensions qui y sont liées existent donc à deux niveaux : entre le milieu d'accueil et les familles, mais également entre les milieux d'accueil et les autorités publiques. La réglementation est la même pour tous, mais l'interprétation et l'application de la réglementation varient et laissent un espace où une tension apparaît entre « maintenir le cadre, appliquer strictement la réglementation » et « assouplir le cadre, interpréter la réglementation de façon souple en tenant compte des réalités des milieux d'accueil ».

La question des vaccinations constitue à ce titre un bel exemple. L'ONE impose un certain nombre de vaccins aux enfants fréquentant un milieu d'accueil agréé par l'ONE, tandis que d'autres vaccins sont « conseillés » sans être pour autant

rendus obligatoires. Ces règles en matière de vaccination ont évolué au cours du temps et l'on peut s'attendre à ce qu'elles évoluent encore dans le futur. Quant aux « recommandations » en matière de vaccination, elles peuvent varier, par exemple selon le médecin consulté par les parents. Ces variations offrent un espace où peuvent naître des tensions bien réelles entre les familles et les milieux d'accueil, voire entre la position des parents et celle de l'ONE, le milieu d'accueil pouvant se retrouver ainsi, malgré lui, « entre le marteau et l'enclume ». Par ailleurs, l'obligation de vaccination est inscrite dans le règlement d'ordre intérieur du milieu d'accueil, comme le prévoit la législation. Cela signifie qu'en cas de non-respect de cette obligation ou de retard important dans le calendrier vaccinal, l'enfant pourrait se voir exclu du milieu d'accueil. Cependant, de nombreuses circonstances particulières peuvent amener un milieu d'accueil à ne pas appliquer strictement cette règle et à se mettre lui-même en porte-à-faux avec la loi.

La qualité : rechercher un équilibre

La réflexion autour de cette tension entre normes et bon sens a, de manière assez évidente, débouché sur une réflexion autour de la définition de la qualité.

Le groupe a défini la qualité comme un ensemble cohérent de nombreuses composantes mettant l'enfant au centre mais considérant la qualité tant pour l'enfant que pour les parents et les professionnels. Il s'agit donc d'un équilibre à trouver entre diverses composantes.

...Après les tensions mises en évidence, voilà donc un équilibre à trouver !

La réflexion en équipe et la communication sont apparues parmi les conditions essentielles pour atteindre la qualité. Celles-ci font partie des conditions de travail nécessaires à l'élaboration d'un accueil de qualité, réflexif, en évolution constante... C'est ainsi que les professionnels peuvent s'engager dans un processus de construction de ce que Catherine Bouve appelle un « curriculum petite enfance ». La forme concrète que prend cette réflexion et les modes de communication à mettre en place ne doivent pas être définis a priori car ils dépendent des spécificités du milieu d'accueil.

La cohérence au sein des milieux d'accueil mais aussi entre les services est aussi identifiée comme une condition importante. Le décroisement constitue un autre élément évoqué par le groupe à propos de la qualité : au sein même des milieux d'accueil, la question du décroisement et la prise de distance d'avec les modes de répartition habituels des enfants (en classes d'âges, par exemple) paraît une piste intéressante...

La souplesse est également une condition importante pour garantir la qualité, de même que le respect du rythme de l'enfant.

La qualité, c'est aussi accueillir la diversité des familles et assurer l'accessibilité pour tous.

La notion de « libre choix des parents » constitue aussi une composante de la qualité : les parents devraient, en effet, pouvoir choisir le milieu d'accueil de leur enfant, sur base, par exemple du projet d'accueil ou du courant pédagogique qui y inspire les pratiques, ou encore sur base de critères liés à la proximité géographique (par rapport au domicile, à l'école des aînés, ou encore au lieu de travail). Développer des structures de proximité permettrait en outre de re-tisser des liens, des réseaux de solidarité entre familles. Face à la pénurie de places actuelle, la situation est cependant toute différente : les parents sont le plus souvent contraints d'accepter la première place qui s'offre à eux, quand ils ont la chance d'en trouver une.

Ainsi, la qualité peut s'envisager sous des angles multiples, allant de la richesse des relations qui se nouent entre professionnels et enfants, et entre professionnels et parents à l'accessibilité de l'accueil ou aux questions liées à l'absence de pollutions intérieures dans les espaces de vie ou à la sécurité des locaux. La coexistence de ces dimensions différentes ne constitue pas un problème en soi, car toutes sont légitimes, mais des difficultés peuvent apparaître dès lors que des choix entre celles-ci doivent être posés et que les interlocuteurs ne s'accordent pas sur les priorités.

Si toutes les dimensions sont légitimes, il apparaît important de toujours bien évaluer le poids respectif de celles-ci dans la contribution au bien-être de l'enfant (et de sa famille). Car les conditions pour garantir la qualité d'un des aspects a donc des conséquences sur les autres aspects.

Exemple : la propreté (hygiène) est un aspect de la qualité pour l'enfant au sein d'un milieu d'accueil. Cependant, la recherche excessive de l'hygiène, notamment pour correspondre aux « normes en vigueur » pourrait mener à ne plus accepter que les parents s'introduisent dans les locaux de vie du milieu d'accueil, négligeant ainsi le besoin de sécurité affective des enfants, mais aussi le besoin des parents de partager un moment avec leur enfant au sein du milieu d'accueil...

Cette interdépendance entre les diverses dimensions de la qualité, c'est ce que met bien en évidence le triangle de la qualité (ou de la BBC) proposé par Jean Epstein. Bon nombre d'entre vous connaissent probablement cet outil. Ce triangle met en relation les différents acteurs au sein du milieu d'accueil (les enfants, les parents et les professionnels) et peut être utilisé pour réfléchir à la qualité au départ de trois critères : le bien-être, les besoins et les compétences. Sans entrer plus avant dans la présentation de cet outil, il est intéressant de noter que ce triangle met clairement en évidence l'interdépendance qui existe entre les besoins des trois « catégories » d'acteurs : pour l'enfant, ses besoins en termes d'activités proposées, de découverte, d'expression. Pour les parents, les besoins d'écoute, d'échanges de pratiques avec les professionnels, d'être rassurés, les besoins de garde. Et pour les professionnels, les besoins de reconnaissance, d'échanges de pratiques, de formation, de soutien...



Photo : Massimo Bortolini

Conclusion

Pour terminer, le groupe a voulu souligner trois aspects fondamentaux, dans la réflexion sur la diversité des besoins et sur les réponses à y apporter.

Le premier, c'est la nécessité d'avoir des moyens. « Évidence », nous direz-vous. Il n'apparaît pourtant pas superflu de rappeler, une fois de plus l'importance d'un financement adapté du secteur, s'il on veut qu'il soit à la hauteur des exigences en termes de qualité et de réponse à la diversité des besoins. Certes, des projets non reconnus, non subventionnés ont fleuri sur le terrain et déploient une énergie formidable et une créativité immense pour survivre et répondre aux besoins des familles. Mais il s'agit là d'un travail « usant », « éreintant » et qui ne peut être maintenu dans la durée.

Le second, c'est que l'enjeu (apporter des réponses à la diversité des besoins) est de taille puisqu'il s'agit de permettre que s'exerce le droit de tout enfant à être accueilli, quelle que soit sa situation ou celle de sa famille. Ce droit doit être maintenu, de même que la continuité de l'accueil, non seulement entre modes d'accueil mais aussi lorsque les situations des familles changent (séparation, naissance, maladie, nouvel emploi, perte d'emploi, changement d'horaires...).

Et le troisième aspect, c'est que face à la diversité des besoins, les professionnels de l'enfance doivent pouvoir reconnaître leurs limites : on ne peut pas répondre à tout et il faut pouvoir l'accepter. A cette réflexion élaborée par le groupe, Catherine Bouve a répondu par une citation de Roland Janvier et Yves Matho questionnant la posture des milieux d'accueil vis-à-vis des familles : « pour répondre le mieux possible à la diversité des besoins d'accueil des familles, les structures d'éducation et d'accueil de l'enfance ne doivent-elles pas « ne pas se définir par le plein, c'est-à-dire par les fonctions qu'elles assument auprès des enfants, mais par le vide - c'est-à-dire les espaces qui sont laissés ouverts aux usager ? » ».

Il n'y a pas une seule solution. Il importe de laisser de la place à la créativité et d'offrir des espaces plus que de combler des besoins...

Adapter les pratiques, oui, mais comment ?

La question suivante qui s'est imposée au groupe est celle du « comment adapter les pratiques ? »

Ce qui a été rappelé à ce niveau, c'est l'importance du positionnement « professionnel » évoqué précédemment à propos de l'adaptation aux exigences du monde du travail : une posture centrée sur les objectifs pédagogiques et les besoins de l'enfant et de sa famille.

Le groupe a également souligné la nécessité d'être des praticiens réflexifs : adopter la position du « chercheur », en questionnement constant ET laissant de la place à la créativité.

La réflexion en équipe, le dialogue avec les familles, une attention portée à la communication et la recherche d'une continuité et d'une cohérence sont les autres ingrédients pointés par le groupe pour adapter les pratiques d'accueil.

Enfin, le groupe a aussi rappelé qu'il est important de soutenir des modes d'accueil de proximité car ils sont une des solutions à la diversité des besoins.



Photo : Massimo Bortolini



Photo : Massimo Bortolini

Répondre à la diversité des besoins d'accueil : le multi-accueil, enjeux et opportunités

Par Catherine Bouve,
responsable du Service Petite Enfance de Fontenay-sous-Bois,
chercheur en Sciences de l'Éducation associée au CERLIS
(Université Paris 5)

Les différentes rencontres et la richesse des discussions du groupe de travail « Diversité des besoins : proposer des solutions d'accueil innovantes en phase avec les réalités des familles », peuvent se synthétiser à travers quatre thématiques ou problématiques :

- les horaires de fréquentation, notamment les retards des parents, en fin de journée ;
- le « cadre » à assouplir, ou non, pour mieux répondre aux besoins diversifiés des parents ;
- en lien, jusqu'où adapter le fonctionnement des modes d'accueil et dans quelle mesure adapter les pratiques pour répondre indirectement au besoin de flexibilité des entreprises, pour répondre à la fragilité des situations socioprofessionnelles ?
- la définition de la qualité des lieux d'accueil.

Ce sont ces différents points qui sont en creux, dans le fil rouge de mon exposé.

En préambule, je commencerai par préciser la notion de « besoin », qui figure dans l'objet de réflexion du groupe et que nous utilisons tous comme un allant de soi, besoins d'accueil, besoins des familles, besoins des enfants (et que n'a-t-on pas dit au nom du besoin des enfants !). Sans entrer dans un développement autour de cette notion, nous pouvons néanmoins affirmer que le besoin ne peut se définir par la seule expression d'une demande. Car cette dernière peut refléter la seule adaptation à une situation d'offre locale et s'éloigner ainsi du souhait profond des familles. Et le recours aux différents modes d'accueil est différencié à la fois

selon le lieu géographique, mais aussi selon le statut socioprofessionnel des parents (mais aussi le niveau économique) et selon ce que l'on nomme couramment les préférences culturelles. En tout état de cause, il ne peut se réduire à la seule expression d'un besoin de garde, pendant le travail des parents. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif parental envers l'enfant. Mais il est aussi l'expression d'une volonté de partage de l'expérience parentale.

En Belgique, comme ailleurs en Europe, le fonctionnement traditionnel des crèches ne répond plus, ou que partiellement, aux besoins d'accueil des familles. Évolution des familles, de leurs attentes, évolution du rapport social et économique au travail, fragilisation des réseaux sociaux et familiaux, ce, dans un contexte de pénurie d'offre d'accueil qui perdure depuis de nombreuses années. L'organisation figée des institutions ne correspond plus à la flexibilité et aux contraintes du monde du travail et laisse en dehors les familles qui ont un rapport plus précaire au travail.



Photo : Massimo Bortolini

La diversité des situations familiales, la diversité des besoins émergents, sont bien une réalité pour les institutions et les professionnels. Dès lors, doit-on répondre à toute la diversité des besoins d'accueil ? Quelles limites fixons-nous à l'acceptation de cette diversité ? Comment répondons-nous à cette diversité attendue des formes d'accueil ? A partir de l'exemple français, je me placerai résolument du côté de l'adaptation des EAJE aux contraintes horaires des familles. Parce que c'est une condition pour intégrer toutes les familles, qui rejoint les conditions de proximité et d'accessibilité. Ainsi, en France, un nouveau type de structure est en pleine expansion : le multi-accueil. Cette formule est permise depuis le décret d'août 2000, qui permet, pour un même établissement, d'accueillir des enfants à temps partiel ou à temps plein, en journée continue ou en demi-journée. De fait, ce n'est pas tant à l'émergence d'un nouveau type d'établissement que l'on assiste, qu'à une modification des modalités d'accueil

de crèches collectives et de haltes-garderies, ces dernières pouvant dorénavant accueillir des enfants à temps plein. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), par le biais de ses dispositifs de subventions - Prestation de Service Unique (PSU), Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) - a largement encouragé cette orientation, avec des visées de meilleure rentabilité et de meilleure occupation des lieux d'accueil de la petite enfance. Le multi-accueil permet effectivement d'accueillir davantage d'enfants, une seule place pouvant être occupée successivement par plusieurs enfants au cours de la semaine, à l'instar de la halte-garderie. De nombreux professionnels de la petite enfance ont le sentiment que leur activité se réduit à une simple garderie. Ce à quoi on pourrait répondre que les haltes-garderies ont démontré, depuis plus de 40 années d'existence, qu'elles étaient des lieux d'accueil éducatif de qualité.

Par ailleurs, le multi-accueil ne renvoie pas seulement à des modalités d'accueil diversifiées mais aussi, éventuellement, à des types d'accueil différents : accueil collectif et/ou accueil familial. Se développe aussi le terme de crèche satellite à travers l'expérience de rattachement d'assistantes maternelles (accueillantes d'enfants en Belgique) à des crèches collectives, suite à la fermeture de crèches familiales. Bien des parents, au nom de la sociabilisation de leur enfant, sollicitent ces articulations, soit de combinaison simultanée, soit de combinaison successive, entre accueil individuel et accueil collectif. Des initiatives existent ici ou là et j'ai des observations très positives de ces expériences, tant du point de vue des professionnelles (enrichissement des collaborations croisées) que des enfants (développement des compétences sociales) - y compris des bébés - et des parents (élargissement de leur réseau social).

Autre exemple de prise en compte des besoins des familles, découlant de celui des entreprises, celui de l'association Mamhique 22 (Modes d'accueil mutualisés en horaires atypiques). Cette association a développé un mode d'accueil en relais en direction des enfants de 0 à 12 ans, et propose d'assurer la garde des enfants lorsque les lieux traditionnels ne sont plus ou pas encore ouverts. Cette association signe une convention de partenariat avec les entreprises concernées par les horaires atypiques, qui s'engagent ainsi à financer le surcoût dû à ce type d'horaires. La signature de cette convention conditionne l'accès des parents aux services d'accueil de l'association. La garde des enfants est assurée par des assistantes

maternelles ou des intervenantes à domiciles. Du côté des pratiques professionnelles, cette initiative représente une expérience d'articulation entre des modes d'accueil individuels, mais aussi de coordination entre accueil « traditionnel » et accueil atypique, dans le sens de la préservation du rythme de vie des enfants. Même si de multiples questions ne manquent pas de surgir de ces initiatives.

Ailleurs, des lieux ouverts 24/24 heures, 7/7 jours, se créent. Faut-il aller jusque là ? L'enfant reste-t-il bien au cœur du projet d'accueil ? N'est-il pas sacrifié sur l'autel de la productivité et de la rentabilité économique de la société ? Pourtant, méfions-nous de condamner d'emblée ces initiatives, qu'il faut pouvoir évaluer à l'aune de leur contexte, des réalités socioprofessionnelles des familles et de la qualité d'accueil mise en œuvre. Car, quelles solutions d'accueil ont des parents qui travaillent en 3 X 8 ? Sans offre d'accueil adaptée, ils seront conduits à bricoler des solutions, par définition instables, parfois préjudiciables à l'enfant.

Quels sont les enjeux et les opportunités de cette évolution du fonctionnement des EAJE ?

La question de la continuité de l'accueil soulève une tension paradoxale. Certains professionnels dénoncent l'irrégularité de l'accueil générée par cette pratique, et l'insécurité qu'elle entraîne pour l'enfant, par défaut d'une continuité d'accueil.

En définissant le multi-accueil, plus haut, je disais bien possibilités d'accueil à temps partiel ou d'accueil à temps complet et non accueil régulier/accueil occasionnel. Car la présentation, très fréquente, du multi-accueil sous cet angle-ci perpétue une confusion et traduit, à mon sens, une forme de résistance au multi-accueil. Cette résistance s'exprime au nom des besoins de l'enfant qui nécessiterait un accueil à temps complet, c'est-à-dire régulier. Or, il me semble y avoir confusion entre accueil régulier et accueil à temps complet. L'enfant accueilli tous les lundis et mardis dans une crèche y est bien accueilli régulièrement. Régulièrement, il vient ces deux jours par semaine et s'y construit des repères, y construit des liens sociaux et affectifs. Accueilli deux jours en crèche, le reste du temps au sein de sa famille, pourquoi présupposer que cet enfant subit un préjudice ? (Des études demandent à être développées sur ces formes et modalités d'accueil).

Le multi-accueil représente une passerelle entre ces deux formes d'accueil temps complet/temps partiel. Dans les situations de changements socioprofessionnels des parents, il permet justement la continuité des liens et des repères construits par les enfants (mêmes professionnels, même projet pédagogique, mêmes lieux, etc.). Car en l'absence de multi-accueil, un enfant peut être amené à fréquenter la halte-garderie, puis la crèche, puis à nouveau la halte-garderie, en fonction de l'activité socioprofessionnelle de ses parents. Quelle continuité pédagogique dans ce parcours de garde ? Dans ce cas de figure, la diversité des besoins n'est guère prise en compte.



Photo : Massimo Bortolotti



Photos : Massimo Bortolotti

Avec le multi-accueil, ce n'est plus la famille qui s'adapte à l'offre institutionnelle, mais l'établissement qui s'adapte aux besoins évolutifs de la famille. L'enjeu positif du multi-accueil est bien d'éviter des ruptures de mode d'accueil et des parcours de garde chaotiques lorsqu'un changement de situation professionnelle des parents se produit.

Une offre qui s'adapte au changement de situation des familles est garante de la pérennité d'un mode d'accueil pour les parents, et d'une continuité d'accueil pour les enfants.

A côté de la continuité se pose la question de la diversité sociale et culturelle des milieux d'accueil. La spécification des lieux d'accueil parents enfants (LAPE) en fonction du statut des parents aboutit à créer des lieux pour les enfants-dont-les-parents-travaillent, d'autres lieux pour les enfants-dont-l'un-des-parents-ne-travaillent-pas. Lors d'une étude que j'ai réalisée en France, une commune envisageait même, pour répondre aux besoins différents des parents en situation de chômage, de créer une halte-garderie à leur attention, car la crèche ne pouvait répondre à leurs besoins. En agissant ainsi, et avec les meilleures intentions du monde, on développe l'enfermement des familles et des enfants dans des catégories étanches : c'est la ghettoïsation des EAJE qui guette.

La situation professionnelle, économique, sociale, des familles évolue fréquemment au cours des trois premières années de vie des enfants. Comment accepter qu'un enfant doive sortir de son lieu d'accueil pour rester chez lui, parce que son parent est au chômage, ou intégrer une autre structure correspondant davantage à la situation de ses parents ? C'est par ailleurs créer des tensions inutiles et transformer le LAPE en lieu de contrôle, lorsqu'on oblige des parents à se justifier dans leur recherche d'emploi et que l'on fait peser sur eux la menace du couperet : si dans trois mois ils n'ont pas retrouvé de travail, ils devront reprendre leur enfant. C'est une double exclusion ! C'est là une dimension positive du multi-accueil par rapport à ces conditions antérieures d'accueil (conditions qui restent encore implicites dans les commissions d'attribution de places).

Par ailleurs, en lien avec la diversité sociale et culturelle, le multi-accueil participe d'un droit universel à un mode d'accueil pour

l'enfant et ses parents. C'est un immense pas en avant, qui participe de la reconnaissance des parents en tant que tels et non en fonction de leur statut socioprofessionnel. Qui reconnaît également la singularité de leur besoin d'accueil.

Le multi-accueil est une opportunité singulière pour les professionnels. Car il invite à déconstruire le paradigme historique des modes d'accueil, basé sur la survie du nourrisson, physique puis psychique. Il invite à penser autrement



l'image de l'enfant et de la relation mère-enfant, à sortir du schéma familialiste et conséquemment de la mission de prévention des carences de la relation mère-enfant, pour déployer toute sa dimension éducative. Il ouvre la possibilité de réélaborer le cadre de référence, le cadre du projet, d'installer une plus grande réflexion, une mobilisation accrue des professionnels. Le multi-accueil offre la perspective de se désengluier du quotidien, car il sollicite non seulement une adaptation des professionnels à cette évolution mais aussi leur créativité. Il est l'occasion de réfléchir à l'aménagement de l'espace, de développer l'étayage des pratiques professionnelles, de mutualiser les compétences professionnelles et de les enrichir.

C'est une occasion formidable pour renouveler les pratiques d'accueil et se revendiquer pleinement comme des lieux éducatifs et non plus comme des lieux de garde. A l'instar de l'école qui accueille les enfants quelle que soit la situation socioprofessionnelle de leurs parents. C'est là un véritable enjeu et, je le redis, une opportunité à saisir.

Le multi-accueil nécessite effectivement de réélaborer les pratiques sur bien des points. Comment concevoir les conditions du multi-accueil ? Comment concilier la prise en compte de l'individuel et du collectif, lorsque les enfants arrivent en horaire décalé ? Comment repenser la rencontre et la relation aux parents ? Comment penser l'organisation des espaces-temps ? Comment aborder la période d'adaptation et le système de référence ? L'enfant doit pouvoir trouver des relations fiables et continues, des personnes connues et attentives, des repères spaciaux-temporels, un environnement humain et organisationnel stable et prévisible, un espace qui lui permet d'être actif et créatif. Il est possible de travailler autrement, de penser des unités de vie d'âges mélangés, des espaces décloisonnés, de générer d'autres modalités de travail au sein de l'équipe, de penser différemment l'accueil et la relation aux parents, etc.

Bien sûr, demeure la question : jusqu'où les LAPE doivent-ils adapter leurs modalités d'accueil et les professionnels adapter leurs pratiques ? Jusqu'où jouer le jeu de la rentabilisation des LAPE ? Parce que c'est l'un des éléments de l'orientation politique en direction du multi-accueil, ne l'occultons pas. Ce sont là des questions éthiques essentielles qui guideront les réponses et le positionnement des professionnels dans la recherche permanente d'une qualité d'accueil renouvelée. En toute autonomie, les équipes peuvent

élaborer des réponses innovantes et produire des projets pédagogiques riches de potentialités éducatives et professionnelles. Mais aussi s'inscrire dans des réseaux territoriaux plus larges, au sein de processus d'élaboration collective de cadres curriculaires où l'enfant et la pédagogie sont situés au premier plan, et faire ainsi évoluer les conceptions de la qualité d'accueil. Ce qui est bien engagé à travers cette démarche de recherche-action et la dynamique de réflexion de ces trois groupes...

Le multi-accueil est une voie possible, non l'unique. Les lieux d'accueil enfants parents (LAEP), les ludothèques, ou les aerabambini comme en Italie, la liste n'est pas exhaustive, ouvrent bien des opportunités pour répondre à la diversité des familles. Sortir des « encodages administratifs » qui spécifient les fonctionnements institutionnels et les publics est alors essentiel.

Pour conclure, la réponse aux besoins diversifiés des familles ouvre la perspective d'un changement, celui de « repenser l'éducation du jeune enfant » pour reprendre le titre de l'ouvrage de Gilles Brougère et de Michel Vandembroeck. Le changement pouvant être défini comme un : « processus de création collective à travers lequel les membres d'une collectivité donnée apprennent ensemble, c'est-à-dire inventent et fixent de nouvelles façons de jouer le jeu social de la coopération et du conflit »⁸.

« Collective », « collectivité », indiquent que tous les acteurs ont leur place dans cette évolution en marche : professionnels, parents, politiques, administratifs, chercheurs, etc. pour que la pleine valeur de solidarité s'exerce en lien avec celle de démocratie participative.

8. Crozier M., Friedberg E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, p. 35



Photos : Massimo Borrolini





Photo - Massimo Bortolini

Conclusions

*Patrick Hullebroeck,
directeur de la Ligue de l'Enseignement
et de l'Education Permanente*

Je voudrais pour commencer remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, à la fois ceux qui l'ont organisée et animée, et ceux qui y ont participé pour la qualité de leur écoute et de leurs interventions. La journée a été très complète et nous repartirons tous, je n'en doute pas, enrichis, avec de nouvelles énergies, de nouveaux enthousiasmes et beaucoup de cœur, pour nous remettre à l'ouvrage.



Photo - Massimo Bortolini

L'engagement et la remise en question

Du foisonnement intellectuel qui parcourut le colloque, je retiendrai quelques points qui m'ont interpellé. Le premier est celui de l'engagement lié à la capacité de remise en question. Il n'y a pas d'éducation sans engagement. Et dans le contexte de la diversité sociale et culturelle d'aujourd'hui, cet engagement, à la fois personnel, collectif dans les équipes, et si l'on peut dire, institutionnel, implique la capacité de se remettre en question.

Cela a été abondamment illustré pendant la journée et appelle une réflexion. La capacité à se remettre en question est liée à une cohérence et une solidité personnelle, collective, institutionnelle. Plus on est solide et cohérent, plus aisée est la remise en question, pourrait-on dire. Être cohérent, être solide dans la vie, c'est souvent avoir pris la précaution de se bien traiter soi-même, et de ce point de vue, cela peut donc nous apparaître comme une condition de la capacité à s'ouvrir à la diversité, s'il est vrai que l'ouverture à l'autre induit toujours des remises en question.

Mais dans le contexte de la diversité culturelle, la sorte de remise en question dont nous parlons, est aussi intrinsèquement liée au fait de bien traiter les autres. Il y a ici une sorte d'équivalence dans la capacité à se bien traiter soi-même et à bien traiter les autres. Il faut, en effet, être en mesure de se remettre en question pour pouvoir

traiter convenablement les autres, en particulier, quand les besoins ou les demandes qui sont les leurs ne correspondent pas à nos propres standards de vie.

Il me semble au contraire que, quand on a affaire à des institutions qui sont très défensives et qui se refusent à la diversité sociale et culturelle, les mécanismes défensifs qu'elles mobilisent les montrent fort préoccupées de se protéger elles-mêmes, fort occupées de leur propre bien-être et malheureusement prêtes également, à bénéficier de ce bien-être au détriment des autres. C'est qu'elles cherchent à protéger leur bien vivre en voulant faire l'économie de la remise en question, et ainsi, prennent le risque, voire revendiquent comme excusable ou légitime, le fait de ne pas rencontrer les besoins des autres.

Ce colloque fut pour moi une journée heureuse parce que j'ai découvert beaucoup d'exemples très positifs de créativité sociale et institutionnelle. Mais vous savez comme moi que la réalité est souvent fort différente de ce que nous avons pu évoquer. C'est vrai autant dans les écoles que dans les lieux qui font de l'animation ou qui accueillent la petite enfance. Et cette dimension négative de la situation, qui, statistiquement parlant, n'est sans doute pas marginale, a été fort peu évoquée aujourd'hui. Le fait de n'en avoir pas parlé indique également qu'on n'a pas pu analyser la manière dont on peut jouer avec cette négativité pour induire des processus de changement. C'est un peu comme si on avait voulu faire un bond en avant, dans la pure créativité, pour passer immédiatement des difficultés de la réalité à une sorte d'idéal, en faisant l'économie de la remise en question de soi qui se nourrit de la confrontation au réel.

Le changement du regard

Un deuxième point que je voudrais relever, c'est le fait que la capacité de remise en question dont nous nous entretenons, passe bien souvent par un changement de regard. Ce qui m'a beaucoup plu, de ce point de vue, dans la journée d'aujourd'hui, c'est que le changement de regard auquel les intervenants nous convient, n'est pas une invitation à devenir omniscient. Pour changer son regard sur les autres et sur soi, il ne faut pas devenir une espèce d'hyper spécialiste de la diversité sociale et culturelle. Bien au contraire. Il s'agit d'un changement d'attitude beaucoup plus modeste et, d'une certaine façon, plus sympathique. Changer son regard, signifie ici : donner une place à autrui. C'est là chose fort simple mais peut-être difficile à pratiquer. Elle revient à donner une place dans notre regard, dans la conscience que nous avons de la réalité, à autrui. C'est vrai pour les enfants, mais aussi pour leurs parents. Naturellement, plus la diversité sociale et culturelle sera grande, et plus notre regard porté sur l'existence sera élargi. Mais cet élargissement du regard, qui passe par le souci des autres, l'écoute et le développement du sens de l'observation, concerne également la place donnée aux autres professionnels avec lesquels nous collaborons, par des attitudes coopératives, des

attitudes partenariales, des solidarités qui se soutiennent des échanges de regards... Bref quelque chose qui intègre dans notre propre regard ce qu'on appelle l'altérité.

« Faire une place aux autres » est une formule élégante et simple pour définir l'hospitalité. Et donner une place aux autres dans notre regard, c'est probablement avoir un regard lui-même hospitalier. Voilà peut-être un bon commencement pour avoir des institutions accueillantes.

L'enjeu politique

Le troisième point que je voudrais relever, c'est la nécessité de relier nos pratiques professionnelles aux enjeux politiques. Ceci m'incite à croire qu'on ne peut pas se contenter d'une réponse technique aux questions qui nous sont posées et aux problèmes que nous rencontrons. La tentation technicienne nous expose à prétendre apporter une grande diversité de réponses à une encore plus grande diversité de situations. Or, nous sommes exposés, si nous apportons des réponses trop spécifiques à des situations elles-mêmes très spécifiques, à renforcer les cloisonnements sociaux et culturels. Par ailleurs, en apportant des réponses tout à fait spécialisées à des situations, elles-mêmes perçues comme très « spéciales », nous pourrions, en cours de route, perdre de vue que nous avons à répondre, moins à des situations particulières, qu'à un droit universel : le droit pour tous à l'éducation. Par son caractère de généralité, celui-ci soulève toujours des enjeux politiques. Et je crois donc qu'il est important de dire, pour terminer la journée, qu'en tant que professionnels de l'éducation, nous avons à relier les réponses que nous essayons pas à pas de concrétiser chacun sur nos terrains, à des enjeux politiques qui ont une portée générale. De la sorte, nos initiatives sont reliées à l'universel, c'est-à-dire, à l'humain en général, et elles sont moins susceptibles de devenir de simples prestations professionnelles assurant la cohabitation, ou pire, de s'apparenter à de simples pratiques de compartimentage. A ce stade, nous aurions entièrement délaissé ce que nous partageons ensemble, c'est-à-dire un enjeu humaniste par rapport à l'éducation, le fait que tous les enfants ont droit à l'éducation, inconditionnellement.



Photo : Massimo Bortolini



Ont pris part au processus préparatoire participatif de la journée d'étude

Acerbis Severine	BADJE ASBL
Agezal Hanane	WALALOU ASBL
Ajouaou Samira	LA BOBINE ASBL
Aujean Stéphane	OBSERVATOIRE DE L'ENFANT DE LA COCOF
Balfroid Danielle	CARAVELLES
Bezgai Nadia	BADJE ASBL
Bouchelet Elise	SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE SCHAERBEEK
Canart Françoise	FEDERATION LES SCOUTS
Chabbert Delphine	LIGUE DES FAMILLES
Culot Genevieve	LA BOBINE ASBL
Decour Marijke	PREGARDIENNAT BOULE ET BILL
Defourny Françoise	CRECHE PARENTALE LOUVAIN-LA-NEUVE, RIEPP, AQUARELLE
Detroz Hélène	VIE FEMININE
Echevin Catherine	LE SOURIRE ASBL
Eryoruk Ayse	ATELIER DES PETITS PAS
Foucart Daphné	CRECHES D'ANDERLECHT
Furst Anne	PROMEMPLOI, LES TISSERANDS
Maerlan Frédérique	BADJE ASBL
Martelleur Véronique	MOMES SWEET HOME ASBL
Pichot Françoise	COSEGE
Redant Christine	RESEAU COORDINATION ENFANCE
Rombaix Nicolas	LA MAISON DES COCCINELLES
Roupsard Maud	SERVICE ACCUEIL DURANT LE TEMPS LIBRE ANDERLECHT
Schmitz Pascale	COSEGE
Senhaji Latifa	PREGARDIENNAT BOULE ET BILL
Swaelens Colette	UNE MAISON EN PLUS
Talhaoui Najat	ECOLE JACQUES BREL
Thirion Alain	L'ETOILE POLAIRE
Uthurry Michelle	SERVICE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE SCHAERBEEK
Van Malderen Martine	SERVICE DE SANTÉ MENTALE L'ÉTÉ
Vanderhaeghen Sylvie	ECOLE JACQUES BREL
Vandevoorde Marion	LES LUCIOLES ASBL
Vanexem Vêrane	LES PISSENLITS ASBL
Warnotte Laetitia	LUDOTHEQUE SPECULOOS
Younan Nadia	LA MAISON DES FAMILLES

POUR NOUS JOINDRE:
Observatoire de l'enfant
42 Rue des Palais
1030 Bruxelles

Tél : +32(2)800 84 86
Fax : +32(2)800 80 01
observatoire@grandirabruelles.be
<http://www.grandirabruelles.be>
www.childreneurope.org

«Grandir à Bruxelles»
est une publication de la
Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale
www.cocof.irisnet.be

